

EMPIRE CHÉRIFIEN
 Protectorat de la République Française
 AU MAROC

Bulletin Officiel

Abonnements :

		ÉDITION PARTIELLE	ÉDITION COMPLÈTE
Zone française et Tanger	Un an..	850 fr.	1.700 fr.
	6 mois..	550 »	1.000 »
France et Colonies	Un an..	1.050 »	2.100 »
	6 mois..	700 »	1.200 »
Étranger	Un an..	1.750 »	3.000 »
	6 mois..	1.050 »	1.750 »

Changement d'adresse : 10 francs,
indiquer l'ancienne adresse ou joindre une bande.

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI

L'édition complète comprend :

- 1° Une première partie ou édition partielle : dahirs, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc. ;
- 2° Une deuxième partie : publicité réglementaire, légale et judiciaire (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc.).

Seule l'édition partielle est vendue séparément

Les abonnements sont reçus à l'Imprimerie Officielle,
avenue Jean-Mermoz, à Rabat.

Tous règlements doivent être effectués à l'adresse du Régisseur-comptable
de l'Imprimerie Officielle (compte chèques postaux n° 101-16, à Rabat).

Avis. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Prix du numéro :

Édition partielle 25 fr.
Édition complète 40 fr.

Années antérieures :
Prix ci-dessus majorés de 50 %

Prix des annonces :

Annonces légales, } La ligne de 27 lettres :
réglementaires } 64 francs
et judiciaires }

(Arrêté résidentiel du 13 juillet 1950)

Pour la publicité-reclame commerciale
et industrielle, s'adresser à l'agence Havas,
3, avenue Dar-el-Makhzen, à Rabat.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats pour toute la zone du Protectorat Français de l'Empire Chérifien doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin Officiel » du Protectorat

SOMMAIRE

TEXTES PARTICULIERS

Safi. — Classement d'immeubles dans le domaine municipal.

Arrêté viziriel du 6 mars 1951 (27 joumada I 1370) portant classement dans le domaine municipal de la ville de Safi d'immeubles faisant partie du domaine public de l'État 704

Casablanca. — Création d'une cité satellite d'habitat.

Arrêté viziriel du 8 avril 1951 (1^{er} rejab 1370) déclarant d'utilité publique et urgente la création d'une cité satellite d'habitat marocain dans la banlieue ouest de Casablanca. 706

Sebt-Gzoula. — Délimitation du centre et zone périphérique.

Arrêté viziriel du 9 avril 1951 (2 rejab 1370) portant délimitation du centre de Sebt-Gzoula et fixation de sa zone périphérique 707

Ordre des architectes. — Exercice de la profession

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 24 avril 1951 autorisant un architecte à exercer la profession 707

Hydraulique.

Arrêté du directeur des travaux publics du 19 avril 1951 portant ouverture d'enquête sur le projet de reconnaissance des droits d'eau sur l'aïn Mouay-Zidane (région de Meknès) 707

Arrêté du directeur des travaux publics du 20 avril 1951 portant ouverture d'enquête sur le projet de reconnaissance des droits d'eau sur les aïoun Hammou (région de Meknès) 707

Arrêté du directeur des travaux publics du 20 avril 1951 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Zamrine, affluent de l'oued

Pages

Mellah, au lieudit « Dar-Moulay Hafid », au profit de M. Berge Henri, demeurant à Casablanca, 180, boulevard d'Anfa 707

Arrêté du directeur des travaux publics du 24 avril 1951 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans un puits, au profit de M. Fournet Jean-Baptiste, demeurant 6, rue Curie, à Casablanca. 708

Arrêté du directeur des travaux publics du 24 avril 1951 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Beth, au profit de MM. Mohamed ben Hamadi Abioui, Ahmed ben Assou Saharaoui et Moha ben Assou Saharaoui, propriétaires à Ouljet-es-Soltane 708

Route n° 106. — Interdiction temporaire et exceptionnelle de la circulation.

Arrêté du directeur des travaux publics du 24 avril 1951 interdisant temporairement et exceptionnellement la circulation sur la route n° 106, de Casablanca à Khemisset, par Boulhaut et Marchand, entre les P.K. 94+000 et 106+000, à l'occasion du « Tour cycliste du Maroc ». 708

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

Arrêté viziriel du 7 avril 1951 (30 joumada II 1370) modifiant l'arrêté viziriel du 22 août 1945 (13 ramadan 1364) allouant une indemnité spéciale à certains fonctionnaires chefs de service 708

Arrêté viziriel du 9 avril 1951 (2 rejab 1370) portant classement des emplois présentant un risque ou des fatigues exceptionnelles (catégorie B) 708

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 28 avril 1951 fixant le taux des indemnités kilométriques allouées aux fonctionnaires des administrations du Protectorat pour le premier semestre 1951

709

Secrétariat général du Protectorat.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 23 avril 1951 portant ouverture d'un examen ordinaire et de l'examen révisionnel de sténographie

709

Direction de l'intérieur.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 30 mars 1951 complétant l'arrêté du 16 mars 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, de certains emplois supprimés de la direction de l'intérieur

709

Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 1992, du 29 décembre 1950, page 1598

710

Direction des services de sécurité publique.

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 10 avril 1951 relatif à l'organisation de l'examen probatoire pour l'incorporation de certains agents dans les cadres du personnel des services actifs de la police générale....

710

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 10 avril 1951 modifiant l'arrêté du 21 septembre 1950 relatif à l'incorporation de certains agents de l'administration chérifienne dans les cadres du personnel des services actifs de la police générale

710

Direction des finances.

Arrêté du directeur des finances du 19 avril 1951 portant ouverture du concours d'admission pour l'emploi de secrétaire d'administration stagiaire à l'administration centrale de la direction des finances

711

Arrêté du directeur des finances du 21 avril 1951 modifiant l'arrêté du 3 octobre 1945 fixant les modalités d'incorporation de certains agents dans les cadres du personnel administratif de la direction des finances.....

711

Direction de l'agriculture, du commerce et des forêts.

Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts du 16 avril 1951 modifiant et complétant l'arrêté directeur du 25 janvier 1951 ouvrant un concours pour six emplois de dessinateur-calculateur stagiaire.

711

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Création d'emplois	711
Nominations et promotions	712
Admission à la retraite	717
Résultats de concours et d'examens	717
Remise de dette	717
Concession de pensions, allocations et rentes viagères.....	718

AVIS ET COMMUNICATIONS

Accord commercial franco-hongrois du 13 mars 1951.....	732
Commission mixte franco-suédoise du 12 au 21 mars 1951.....	732
Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités	733
Examen ordinaire et examen révisionnel de sténographie	733

TEXTES PARTICULIERS

Arrêté viziriel du 6 mars 1951 (27 jourmada I 1370) portant classement dans le domaine municipal de la ville de Safi d'immeubles faisant partie du domaine public de l'Etat.

LE GRAND VIZIR,

Vu le dahir du 1^{er} juillet 1914 (7 chaabane 1332) sur le domaine public et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu le dahir du 19 octobre 1921 (17 safar 1340) sur le domaine municipal et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté viziriel du 31 décembre 1921 (1^{er} jourmada I 1340) déterminant le mode de gestion du domaine municipal et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété ;

Vu le dahir du 18 mars 1928 (24 ramadan 1346) approuvant et déclarant d'utilité publique les plan et règlement d'aménagement des abords du château de mer portugais de Safi ;

Vu l'avis exprimé par la commission municipale mixte, dans sa séance du 24 février 1948 ;

Sur la proposition du directeur des travaux publics, du directeur des finances et du directeur de l'intérieur,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont classés dans le domaine public municipal de la ville de Safi les terrains et immeubles désignés au tableau ci-après, faisant partie du domaine public de l'Etat, tels qu'ils sont figurés par une teinte verte avec liséré bleu sur le plan annexé à l'original dudit arrêté :

NUMÉRO	DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE	SITUATION DE L'IMMEUBLE	SUPERFICIE	UTILISATION ACTUELLE
			Mètres carrés	
	LIGNE DE SAFI A BENGUERIR.			
	1 ^{re} Partie comprise entre le P.H. 0 et le P.H. 5+119 m.			
3	« Thomson Store Safi », T.F. n° 8 M., portant le n° 87 au sommier des biens du domaine public, concédé à la Compagnie des C.F.M.	Place du R'Bat.	496	Magasins en location.
4	« Magasins Hunot », T.F. n° 2989 C., portant le n° 121 au sommier susvisé.	id.	908	id.

NUMÉRO	DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE	SITUATION DE L'IMMEUBLE	SUPERFICIE	UTILISATION ACTUELLE
			Mètres carrés	
5	Emplacement du marché central démoli portant le n° 281 au sommier susvisé.	Rue Bennaceur.	58	Dégagement voie d'accès au quartier industriel.
6	Emplacement d'un immeuble démoli portant le n° 268 au sommier susvisé.	Rue des Frères-Paquet.	609	Néant.
9	Emplacement d'un immeuble démoli portant le n° 130 au sommier susvisé.	"	397	Accès cinéma « Vog ».
	2° Partie comprise entre le P.H. 7 + 50 m. et la gare de Safi.			
11	Emplacement d'un immeuble démoli, dit « Fondouk Seynaève », T.F. n° 546 M., portant le n° 258 au sommier susvisé.	Angle rue des Chleuhs et rue Koudiat-el-Afou.	475	Dégagement voie d'accès au quartier industriel.
13-15	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 269 et 75.			
17-27	N°s 286, 272 au sommier susvisé.	Rue Koudiat-el-Afou.	171,30	"
18-20 24 26-32 33-37	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 122, 123, 271, 71, 96, 274, 124 et 126 au sommier susvisé.	Rue M'Zouka.	234	Dégagement voie d'accès au quartier industriel.
30	Emplacement d'un immeuble démoli portant le n° 266 au sommier susvisé.	id.	10	"
41	Emplacement d'un immeuble démoli, dit « Dar Tadlaoui II », T.F. n° 1415 M., portant le n° 276 au sommier susvisé.	id.	56	"
38-40	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 112 et 275 au sommier susvisé.	Rue de l'Ourcq	91	"
45	« Terrain Allouche Gabriel », T.F. n° 1732 M., portant le n° 79 au sommier susvisé.	Rue des Moulins.	295	"
48	« Bled el Caïd Abdelkebir », T.F. n° 966 M., portant le n° 277 au sommier susvisé.	Rue de Mogador.	252	"
50-50	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 99 et 809 au sommier susvisé.	Rue de Sefrou.	37	"
55	Emplacement d'immeuble démoli portant le n° 101 au sommier susvisé.	Rue de Settat.	57	"
84-88	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 545, 369, 108, 114, 109 et 110 au sommier susvisé.	Route de Sidi-Ouassel.	674	Route de Sidi-Ouassel.
90 à 93	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 714, 715, 789 et 519 au sommier susvisé.	id.	479	Route de Sidi-Ouassel.
96 à 101	Emplacement d'immeubles démolis, portant les n°s 370, 811, 371, 372 et 519 au sommier susvisé.	id.	2.152	"
105	Emplacement d'immeubles démolis portant le n° 838 au sommier susvisé.	id.	425	"
106	Emplacement d'immeuble dit « Cheikh Thami Ouazzani », T.F. n° 311 M., portant le n° 120 au sommier susvisé.	id.	1.880	Place de la Gare.
107	« Terrain M' Salla », T.F. n° 265 M., portant le n° 80 au sommier susvisé.	id.	1.040	"
	3° Souterrain de Safi du P.H. 5 + 119 m. au P.H. 7 + 50 m.			
1 à 57	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 739 à 763, 765 à 767, 772 à 783, 793, 797 à 799, 802, 810, 815 et 817 au sommier susvisé.	Rue de la Scala.	3.955,04	Dégagement voie d'accès au quartier industriel.

ART. 2. — Sont classés dans le domaine privé municipal de la ville de Safi les terrains et immeubles désignés au tableau ci-après, faisant partie du domaine public de l'Etat, tels qu'ils sont figurés par une teinte verte sur le plan annexé à l'original du présent arrêté :

NUMERO	DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE	SITUATION DE L'IMMEUBLE	SUPERFICIE	UTILISATION ACTUELLE
52	« Terrain Belhaouary I », T.F. n° 3903 M., portant le n° 518 au sommier des biens du domaine public concédé à la Compagnie des C.F.M.	Rue de Sefrou.	Mètres carrés 16	Terrain nu sans affectation.
53-62-65	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 278, 103 et 267 au sommier susvisé.	Rue de Mogador.	151	»
56	« Dar Bel Yazid », T.F. n° 623 M., portant le n° 69 au sommier susvisé.	Rue de Settati.	50	Habitation en location.
58	« Terrain Balhaouary III », T.F. n° 1817 M., portant le n° 518 au sommier susvisé.	id.	59	Terrain nu sans affectation.
59	« Dar Laouini », T.F. n° 1818 M., portant le n° 76 au sommier susvisé.	Rue de Salé.	23	Terrain nu sans affectation.
64	Emplacement d'un magasin portant le n° 280 au sommier susvisé.	Rue de Mazagan.	83	Magasin en location.
66-69	Emplacement d'un terrain portant les n°s 104 et 106 au sommier susvisé.	Rue d'Agadir.	312	Terrain nu sans affectation.
67-70 73	Emplacement d'un terrain portant les n°s 106, 113 et 821 au sommier susvisé.	Rue de Meknès.	199	»
74	« Fondouk Hamza XIII », T.F. n° 2418 M., portant le n° 77 au sommier susvisé.	Rue d'Agadir.	340	»
75	« Terrain Slaoui II », T.F. n° 1784 M., portant le n° 74 au sommier susvisé.	Rue du Tensift.	184	»
76-77	Emplacement d'immeubles démolis portant les n°s 129 et 794 au sommier susvisé.	id.	95	»
82	« Azanif Metreq », T.F. n° 4109 M., portant le n° 88 au sommier susvisé.	id.	139	»

ART. 3. — La remise de ces immeubles aura lieu dans les formes prescrites par l'arrêté viziriel susvisé du 31 décembre 1921 (1^{er} jourmada I 1340).

ART. 4. — Les autorités municipales de la ville de Safi sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 21 avril 1951.

Le ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,

J. DE BLESSON.

Fait à Rabat, le 27 jourmada I 1370 (6 mars 1951).

MOHAMED EL MOKRI.

Arrêté viziriel du 8 avril 1951 (1^{er} rejeb 1370) déclarant d'utilité publique et urgente la création d'une cité satellite d'habitat marocain dans la banlieue ouest de Casablanca.

LE GRAND VIZIR,

Vu le dahir du 31 août 1914 (9 chaoual 1332) sur l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'article 2 du dahir du 8 novembre 1914 (19 hija 1332) relatif à la procédure d'urgence en matière de travaux publics ;

Vu l'urgence ;

Sur la proposition du directeur des finances,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Est déclarée d'utilité publique la création d'une cité satellite d'habitat marocain dans la banlieue ouest de Casablanca.

ART. 2. — La zone de servitude prévue à l'article 4 du dahir susvisé du 31 août 1914 (9 chaoual 1332) et telle qu'elle est déli-

mitée par un liséré rose sur le plan annexé à l'original du présent arrêté, est située du côté est de la route de Casablanca à Sidi-Maârouf, entre les P.K. 7,500 et 9 environ. Ses limites approximatives sont les suivantes :

Au nord : une ligne brisée constituant les limites sud des titres fonciers n°s 25321 C., 18440 C., 17924 C., 14760 C., 14763 C., 14761 C. et 14762 C. ;

A l'est : une ligne droite allant d'un point situé légèrement à droite de l'angle sud-est du titre foncier n° 14762 C., à l'angle nord-est du titre foncier n° 382 C. ; puis une ligne droite allant de ce dernier point à un nouveau point sis à l'intérieur du titre foncier n° 10235 (P.3) et déterminé sur le plan annexé ;

Au sud, une ligne droite allant de ce dernier point à l'angle nord-est du titre foncier n° 13628 C., puis la limite nord de ce titre foncier et des titres fonciers n°s 24084 C. et 13627 C. ; enfin un chemin de culture allant de l'angle nord-ouest de ce dernier titre à l'angle sud-ouest du titre foncier n° 19568 C. ;

A l'ouest, la route de Casablanca à Sidi-Maârouf.

ART. 3. — L'urgence est prononcée en ce qui concerne les terrains nus ou ceux comportant des constructions en bois.

ART. 4. — Le chef du service des domaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rabat, le 1^{er} rejev 1370 (8 avril 1951).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 19 avril 1951.

Le ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,

J. DE BLESSON.

Arrêté viziriel du 9 avril 1951 (2 rejev 1370)
portant délimitation du centre de Sebti-Gzoula
et fixation de sa zone périphérique.

LE GRAND VIZIR,

Vu le dahir du 16 avril 1914 (20 jourmada I 1332) relatif aux alignements, plans d'aménagement et d'extension des villes, servitudes et taxes de voirie, et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu le dahir du 27 janvier 1931 (7 ramadan 1349) complétant la législation sur l'aménagement des centres et la banlieue des villes, et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Sur la proposition du directeur de l'intérieur,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Le périmètre urbain du centre du souk Sebti-Gzoula, tel qu'il est figuré au plan annexé à l'original du présent arrêté, est constitué par un polygone A B C D E F G dont les sommets sont situés comme suit :

A) Sur la rive est de la route du Tleta-de-Sidi-Bouguedra à Mogador, au droit de la limite nord du terrain affecté à la maison cantonnière des travaux publics ;

B) Sur la rive est de la piste des Bahirat ;

C) Sur la rive est de la piste du souk El-Khemis-des-N'Ga ;

D) Sur la rive ouest de la route du Tleta-de-Sidi-Bouguedra à Mogador ;

E) Sur la rive nord de la piste des Oulad-Barha ;

F) Sur la rive ouest de la route de Safi au souk Sebti ;

G) Sur la rive ouest de la piste de Sidi-Sadoune.

ART. 2. — La zone périphérique de Sebti-Gzoula s'étend à 1 kilomètre autour du périmètre urbain.

ART. 3. — Les autorités locales du centre de Sebti-Gzoula sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rabat, le 2 rejev 1370 (9 avril 1951).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 21 avril 1951.

Le ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,

J. DE BLESSON.

Autorisation d'exercer accordée à un architecte.

Par arrêté du secrétaire général du Protectorat du 24 avril 1951 est autorisé, après avis du conseil supérieur de l'ordre, à exercer la profession d'architecte (circonscription du Sud, conseil régional de Casablanca), M. Hourtoule Jean, architecte diplômé à Casablanca.

RÉGIME DES EAUX

Avis d'ouverture d'enquête.

Par arrêté du directeur des travaux publics du 19 avril 1951 une enquête publique est ouverte du 7 mai au 8 juin 1951, dans la circonscription de contrôle civil de Meknès-banlieue, sur le projet de reconnaissance des droits d'eau sur l'aïn Moulay-Zidane.

Le dossier est déposé dans les bureaux de la circonscription de contrôle civil de Meknès-banlieue, à Meknès.

La totalité du débit de cette source est présumée appartenir à MM. Moïse et Haïm el Krief.

* *

Par arrêté du directeur des travaux publics du 20 avril 1951 une enquête publique est ouverte du 7 mai au 8 juin 1951, dans la circonscription de contrôle civil de Meknès-banlieue, sur le projet de reconnaissance des droits d'eau sur les aïoun Hammou.

Le dossier est déposé dans les bureaux de la circonscription de Meknès-banlieue, à Meknès.

L'état des droits d'eau présumés est indiqué au tableau ci-après :

DÉSIGNATION des sources (1)	DÉSIGNATION des usagers	DROITS D'EAU sur les aïoun Hammou	
		Par usager	Récapitulation
Aïn Hammou n° 1.	Domaine public et usagers d'aval (4)		Totalité du débit de la source.
Aïn Hammou n° 2.	id.		id.
Aïn Hammou n° 3.	Domaine public		60/200 (2)
	Aït Ba Mohand	28/200 (3)	
	Aït Bou Souden	28/200 (3)	
	Aït Aceïne	28/200 (3)	
	Aït Bou Dar	21/200 (3)	
	Aït Ali	35/200 (3)	
			140/200
Aïn Hammou n° 4.	Domaine public et usagers d'aval (4)	TOTAL..	200/200
Aïn Hammou n° 5.	id.		Totalité du débit de la source.
Aïn Hammou n° 6.	id.		id.

(1) Voir plan parcellaire.

(2) Débit échappant aux usagers et récupérable par l'étanchement des seguias d'irrigation.

(3) Droits d'eau attachés au terrain suivant l'état et le plan parcellaire joints au dossier.

(4) Les usagers d'aval sont ceux des bassins de l'oued R'Dom et de l'oued Oulislam, situés en aval de la route n° 5, de Meknès à Fès.

* *

Par arrêté du directeur des travaux publics du 20 avril 1951 une enquête publique est ouverte du 7 mai au 7 juin 1951, dans la circonscription de contrôle civil de Benahmed, à Benahmed, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Zamrine, affluent de l'oued Mellah, au lieudit « Dar-Moulay-Hafid », au profit de M. Berge Henri, demeurant à Casablanca, 180, boulevard d'Anfa.

Le dossier est déposé dans les bureaux de la circonscription de contrôle civil de Benahmed, à Benahmed.

L'extrait du projet d'arrêté d'autorisation comporte les caractéristiques suivantes : M. Berge Henri, demeurant à Casablanca, 180, boulevard d'Anfa, est autorisé à prélever par pompage dans

l'oued Zamrine, affluent de l'oued Mellah, au lieudit « Dar-Moulay-Hafid », un débit continu de 10 l.-s., pour l'irrigation, par pluie artificielle, de 20 hectares de sa propriété, R.I. n° 25362 C., sise tribu des Oulad M'Hamed, circonscription de Benahmed.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.



Par arrêté du directeur des travaux publics du 24 avril 1951 une enquête publique est ouverte du 7 au 17 mai 1951, dans le territoire des Chaouïa, sur le projet de prise d'eau par pompage dans un puits, au profit de M. Fournet Jean-Baptiste, demeurant 6, rue Curie, à Casablanca.

Le dossier est déposé dans les bureaux du territoire des Chaouïa, à Casablanca.

L'extrait du projet d'arrêté d'autorisation comporte les caractéristiques suivantes : M. Fournet Jean-Baptiste, demeurant 6, rue Curie, à Casablanca, est autorisé à prélever par pompage dans un puits un débit continu de 3,10 l.-s., pour l'irrigation de la parcelle n° 1 de la propriété dite « La Laborieuse IV », T.F. n° 897 C., sise en bordure de la route n° 102, à 1 kilomètre de Sidi-Hajja.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.



Par arrêté du directeur des travaux publics du 24 avril 1951 une enquête publique est ouverte du 7 mai au 8 juin 1951, dans le cercle des Zemmour, à Khemissèt, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Beth, au profit de MM. Mohamed ben Hamadi Abioui, Ahmed ben Assou Saharaoui et Moha ben Assou Saharaoui, propriétaires à Ouljet-es-Soltane.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle des Zemmour, à Khemissèt.

L'extrait du projet d'arrêté d'autorisation comporte les caractéristiques suivantes : MM. Mohamed ben Hamadi Abioui, Ahmed ben Assou Saharaoui et Moha ben Assou Saharaoui sont autorisés à prélever par pompage dans l'oued Beth un débit continu de 2 l.-s., pour l'irrigation de 3 hectares de jardinage, constituant une propriété non titrée, sise au lieudit « Ouljet-es-Soltane ».

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Interdiction temporaire et exceptionnelle de la circulation sur la route n° 106, à l'occasion du « Tour cycliste du Maroc ».

Par arrêté du directeur des travaux publics du 24 avril 1951 la circulation a été interdite aux cycles et véhicules autres que ceux participant à la course dite « Tour cycliste du Maroc », ainsi qu'aux troupeaux, cavaliers et caravanes, dans les deux sens, sur la route n° 106, de Casablanca à Khemissèt, par Boulhaut et Marchand, entre les P.K. 94+000 et 106+000 (Korifla), le jeudi 3 mai 1951, de 13 heures à 16 heures.

Les véhicules autorisés à précéder ou à suivre la course, sur les routes faisant l'objet de la présente réglementation, devront être munis, par les soins des organisateurs, d'un placard portant la mention « Tour cycliste du Maroc 1951 ».

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

Arrêté viziriel du 7 avril 1951 (30 joumada II 1370) modifiant l'arrêté viziriel du 22 août 1945 (13 ramadan 1364) allouant une indemnité spéciale à certains fonctionnaires chefs de service.

LE GRAND VIZIR,

Vu l'arrêté viziriel du 22 août 1945 (13 ramadan 1364) allouant une indemnité spéciale à certains fonctionnaires chefs de service, tel qu'il a été complété par l'arrêté viziriel du 22 décembre 1945 (16 moharrem 1365) ;

Sur la proposition du secrétaire général du Protectorat, après avis du directeur des finances,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article premier de l'arrêté viziriel susvisé du 22 août 1945 (13 ramadan 1364) est modifié ainsi qu'il suit :

« Article premier. —

« Le montant annuel maximum de cette indemnité est fixé à « la différence entre leur traitement de base (y compris, le cas « échéant, les indemnités soumises à retenue pour pension) et celui « des sous-directeurs de 2^e classe, sans toutefois pouvoir dépasser « 90.000 francs. »

ART. 2. — Le présent arrêté prendra effet du 1^{er} janvier 1951.

Fait à Rabat, le 30 joumada II 1370 (7 avril 1951).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 17 avril 1951.

Pour le Commissaire résident général,

Le ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,

J. DE BLESSON.

Arrêté viziriel du 9 avril 1951 (2 rejeb 1370) portant classement des emplois présentant un risque ou des fatigues exceptionnelles (catégorie B).

LE GRAND VIZIR,

Vu l'arrêté viziriel du 22 janvier 1937 (9 kaada 1355) portant classement des emplois présentant un risque ou des fatigues exceptionnelles (catégorie B),

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article 2 de l'arrêté viziriel du 22 janvier 1937 (9 kaada 1355) est complété ainsi qu'il suit :

« Les dispositions du présent article ne concernent pas les agents du corps du contrôle civil exerçant les fonctions actives suivantes : chef de région, inspecteur du corps du contrôle civil, secrétaire général de région, chef du service des collectivités, chef

du service de la prévoyance, l'adjoint au titulaire de ces cinq emplois et le contrôleur civil détaché pour l'étude et la coordination des problèmes posés par l'irrigation. »

Fait à Rabat, le 2 rejab 1370 (9 avril 1951).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 16 avril 1951.

Pour le Commissaire résident général,

Le ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,
J. DE BLESSON.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 28 avril 1951 fixant le taux des indemnités kilométriques allouées aux fonctionnaires des administrations du Protectorat pour le premier semestre 1951.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu l'arrêté viziriel du 30 août 1946 fixant les conditions dans lesquelles peuvent être utilisées, pour les besoins du service, les voitures automobiles acquises par les fonctionnaires, soit de leurs seuls deniers, soit avec la participation de l'Etat, et notamment son article 8,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Le taux des indemnités kilométriques est fixé ainsi qu'il suit pour le premier semestre de 1951 :

DESIGNATION DES VÉHICULES	ROUTE		PISTE	
	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif plein	Tarif réduit
	Francs	Francs	Francs	Francs
Voitures de 6 CV. et au-dessous	9,70	4,70	13,30	8,30
Voitures de 7 CV. à 9 CV. comprises.....	10,70	5,70	15 »	10 »
Voitures de 10 CV. à 14 CV. comprises.....	11,80	5,80	15,70	9,40
Voitures de 15 CV. et au-dessus	13,80	5,80	19 »	11,50
Motocyclettes	6,50		8,50	
Vélocycleurs	4 »		5,70	

Rabat, le 28 avril 1951.

BARADUC.

TEXTES PARTICULIERS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 23 avril 1951 portant ouverture de l'examen ordinaire et de l'examen révisionnel de sténographie.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT,

Vu l'arrêté viziriel du 6 juin 1946 instituant une indemnité de technicité en faveur des sténographes titulaires et auxiliaires en service dans les administrations publiques du Protectorat ;

Vu l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 14 juin 1946 relatif aux conditions d'attribution des indemnités de technicité des sténographes et dactylographes titulaires et auxiliaires en service dans les administrations publiques du Protectorat, tel qu'il a été modifié par l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 13 mai 1947 ;

Vu la circulaire n° 24/S.P. du 18 juin 1946 relative au personnel temporaire des administrations publiques,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'examen ordinaire et l'examen révisionnel de sténographie prévus par l'arrêté viziriel susvisé du 6 juin 1946

instituant une indemnité de technicité en faveur des sténographes et dactylographes titulaires et auxiliaires auront lieu à Rabat (salle de confection du tertib, annexe de la direction des finances) et à Casablanca (services municipaux), le 14 juin 1951, à partir de 9 h. 30.

Sont autorisées également à se présenter à ces examens les dactylographes temporaires recrutées dans les conditions fixées par les circulaires n° 16 et 24/S.P. des 15 avril et 18 juin 1946, en vue de leur classement dans la catégorie des sténodactylographes et de l'obtention de la prime de sténographie prévue par l'arrêté du directeur des travaux publics du 3 décembre 1945.

ART. 2. — La date de clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} juin 1951.

Rabat, le 23 avril 1951.

Pour le secrétaire général du Protectorat,
Le secrétaire général adjoint,

EMMANUEL DURAND.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 30 avril 1951 complétant l'arrêté du 16 mars 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, de certains emplois supprimés de la direction de l'Intérieur.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT,

Vu le dahir du 12 mai 1950 portant réforme des pensions civiles chérifiennes ;

Vu l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 16 mars 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, de certains emplois de la direction de l'Intérieur supprimés ou appartenant à des cadres ayant subi des modifications de structure,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Le tableau de concordance annexé à l'arrêté susvisé du 16 mars 1951 est complété ainsi qu'il suit :

EMPLOI dans lequel l'agent a été reclassé	EMPLOI D'ASSIMILATION
Contrôleur civil hors classe (et de 1 ^{re} classe, statut 1930) ayant plus de 24 mois d'ancienneté dans cette classe.	Contrôleur civil chef de commandement territorial supérieur, 1 ^{er} échelon (indice 650), avec l'ancienneté détenue dans la hors classe ou dans la 1 ^{re} classe (statut 1930).
Contrôleur civil de 2 ^e classe (statut 1930) et de 1 ^{re} classe (statut 1945) :	
Ayant plus de 24 mois d'ancienneté dans la classe.	Contrôleur civil de 1 ^{re} classe, 2 ^e échelon (indice 600), avec une bonification d'ancienneté d'un an.
Ayant moins de 24 mois d'ancienneté dans la classe.	Contrôleur civil de 1 ^{re} classe, 1 ^{er} échelon (indice 570), avec une bonification d'ancienneté d'un an.
Contrôleur civil adjoint de 1 ^{re} classe (statut 1940) ayant moins de 3 ans d'ancienneté dans la classe.	Contrôleur civil adjoint de 1 ^{re} classe, 1 ^{er} échelon (indice 420).

Rabat, le 30 avril 1951.

Pour le secrétaire général du Protectorat,
Le secrétaire général adjoint,

EMMANUEL DURAND.

Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 1992, du 29 décembre 1950, page 1898.

Arrêté résidentiel du 19 décembre 1950 fixant les traitements 1948 et 1949 du cadre définitif des contrôleurs principaux et contrôleurs des régies municipales et déterminant les conditions d'intégration dans ce nouveau cadre des contrôleurs adjoints et agents de constatation et d'assiette des régies municipales.

1^{re} ligne, 3^e colonne, du tableau de l'article 6 :

Au lieu de :

« Ancienneté du grade précédent, augmentée de douze mois » ;

Lire :

« Ancienneté dans l'échelon du grade précédent, augmentée de douze mois. »

DIRECTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 10 avril 1951 relatif à l'organisation de l'examen probatoire pour l'incorporation de certains agents dans les cadres du personnel des services actifs de la police générale.

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE,
Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 5 avril 1945 relatif à l'incorporation de certains agents de l'administration chérifienne dans les cadres de fonctionnaires, tel qu'il a été modifié ou complété ;

Vu l'arrêté viziriel du 5 octobre 1931 formant statut du personnel auxiliaire des administrations publiques du Protectorat ;

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté directorial du 21 septembre 1950 relatif à l'incorporation de certains agents de l'administration chérifienne dans les cadres du personnel des services actifs de la police générale, tel qu'il a été modifié par l'arrêté du 10 avril 1951,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un examen probatoire aura lieu le 17 mai 1951, en vue de la titularisation de certains agents dans le cadre des secrétaires de police, prévu par l'arrêté résidentiel susvisé du 10 août 1946.

ART. 2. — Pourront être autorisés à se présenter à cet examen sous réserve qu'ils remplissent les conditions prévues par l'article 2 de l'arrêté directorial susvisé du 21 septembre 1950, les secrétaires-interprètes auxiliaires en fonction à la direction des services de sécurité publique ainsi que les anciens secrétaires-interprètes auxiliaires titularisés dans un emploi comportant une échelle de traitement inférieure à celle de l'emploi de secrétaire de police.

Les candidats devront adresser leur demande à la direction des services de sécurité publique (bureau du personnel), avant le 27 avril 1951.

ART. 3. — L'examen comprendra les épreuves suivantes :

A. — Épreuves écrites.

1^o Une dictée française (durée : 1 heure) ;

2^o Un thème simple d'ordre administratif (durée : 2 heures) ;

3^o Une version (durée : 2 heures).

B. — Épreuves orales.

1^o Lecture à vue et traduction orale en français d'un texte arabe manuscrit élémentaire ;

2^o Conversation et interprétation.

ART. 4. — Le jury de l'examen est composé :

1^o Du directeur adjoint ou de son délégué, président ;

2^o De deux professeurs ou interprètes diplômés de langue arabe.

ART. 5. — Les compositions seront notées de 0 à 20. Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à 6 sera éliminé. Ne pourront prendre part aux épreuves orales que les candidats ayant obtenu une moyenne de 10 points aux épreuves écrites.

ART. 6. — Ne seront admis définitivement que les candidats ayant obtenu une moyenne de 10 points pour l'ensemble des épreuves écrites et orales.

ART. 7. — Les nominations dans le cadre des secrétaires de police seront prononcées après avis de la commission de classement prévue à l'article 4 de l'arrêté directorial susvisé du 21 septembre 1950.

Rabat, le 10 avril 1951.

LEUSSIER.

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 10 avril 1951 modifiant l'arrêté du 21 septembre 1950 relatif à l'incorporation de certains agents de l'administration chérifienne dans les cadres du personnel des services actifs de la police générale.

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE,
Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 5 avril 1945 relatif à l'incorporation de certains agents de l'administration chérifienne dans les cadres de fonctionnaires ;

Vu l'arrêté viziriel du 5 octobre 1931 formant statut du personnel auxiliaire des administrations publiques du Protectorat ;

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté du directeur des services de sécurité publique du 21 septembre 1950 relatif à l'incorporation de certains agents de l'administration chérifienne dans les cadres du personnel des services actifs de la police générale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les dispositions des articles premier, 2 et 7 de l'arrêté directorial susvisé du 21 septembre 1950 sont modifiées comme suit :

« Article premier. — Les secrétaires-interprètes auxiliaires qui, « en fonction à la direction des services de sécurité publique au « 1^{er} janvier 1949, consacrent toute leur activité au service public, « pourront être titularisés dans le cadre des secrétaires de police « prévu par l'arrêté résidentiel susvisé du 10 août 1946.

« Pourront également bénéficier des dispositions du présent « arrêté, les anciens secrétaires-interprètes auxiliaires qui ont été « titularisés dans un emploi comportant une échelle de traitement « inférieure à celle de l'emploi de secrétaire de police. »

« Article 2. — Pour pouvoir être titularisés, les intéressés devront « remplir les conditions suivantes :

« 1^o

« 2^o Réunir, au 1^{er} janvier 1949, au moins dix ans de services « dans une administration publique du Protectorat ou dans un « emploi relevant des établissements français de Tanger ou de l'ad- « ministration de cette zone, le service légal ou les services de guerre « non rémunérés par pension étant toutefois pris en compte, le cas « échéant.

« 3^o

(La suite de l'article sans modification.)

ART. 2. — Le présent arrêté prendra effet du 1^{er} janvier 1949.

Rabat, le 10 avril 1951.

LEUSSIER.

DIRECTION DES FINANCES

Arrêté du directeur des finances du 19 avril 1951 portant ouverture du concours d'admission pour l'emploi de secrétaire d'administration stagiaire à l'administration centrale de la direction des finances.

LE DIRECTEUR DES FINANCES,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu l'arrêté viziriel du 20 septembre 1948 formant statut du cadre des secrétaires d'administration de la direction des finances, notamment son article 8 ;

Vu les arrêtés des 20 et 21 janvier 1949 fixant les conditions et le programme des concours d'admissibilité et d'admission pour l'emploi de secrétaire d'administration stagiaire de la direction des finances ;

Vu la liste des candidats admis aux épreuves des concours d'admissibilité des 30, 31 mai 1950 et 15, 16 février 1951 pour l'emploi de secrétaire d'administration stagiaire à l'administration centrale de la direction des finances,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Les épreuves écrites et orales d'admission pour l'emploi de secrétaire d'administration de la direction des finances réservées aux candidats admissibles au concours des 30 et 31 mai 1950 ayant accompli un an de stage ainsi qu'aux candidats admis aux épreuves du concours des 15 et 16 février 1951 et dispensés de stage en application des dispositions de l'article 8 de l'arrêté viziriel susvisé du 20 septembre 1948, auront lieu à Rabat, les 21 et 22 juin 1951.

Les demandes des candidats auxquelles seront jointes, le cas échéant, les pièces visées à l'article 4, alinéas 1^{er} et 2, de l'arrêté du directeur des finances du 20 janvier 1949, devront parvenir au bureau du personnel de la direction des finances avant le 7 juin 1951.

Rabat, le 19 avril 1951.

E. LAMY.

Arrêté du directeur des finances du 21 avril 1951 modifiant l'arrêté du 8 octobre 1945 fixant les modalités d'incorporation de certains agents dans les cadres du personnel administratif de la direction des finances.

LE DIRECTEUR DES FINANCES,

Vu le dahir du 5 avril 1945 relatif à l'incorporation de certains agents de l'administration chérifienne dans les cadres de fonctionnaires ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 1945 fixant les modalités d'incorporation de certains agents dans les cadres du personnel administratif de la direction des finances, tel qu'il a été modifié et complété,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article 2 de l'arrêté susvisé du 3 octobre 1945 est modifié ainsi qu'il suit :

« Article 2. —

« 3° Réunir, au 1^{er} janvier 1951, au moins, dix ans de services « dans une administration publique du Protectorat ou dans un « emploi relevant des établissements français de Tanger ou de « l'administration de cette zone, le service militaire légal et les « services de guerre non rémunérés par pension étant toutefois pris « en compte, le cas échéant. »

(La suite sans modification.)

ART. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1951.

Rabat, le 21 avril 1951.

Pour le directeur des finances,

L'inspecteur général des services administratifs,
COURSON.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE
ET DES FORÊTS

Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts du 16 avril 1951 modifiant et complétant l'arrêté directeur du 25 janvier 1951 ouvrant un concours pour six emplois de dessinateur-calculateur stagiaire.

LE DIRECTEUR DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET
DES FORÊTS,

Vu l'arrêté viziriel du 18 mai 1939 portant organisation du personnel du service topographique chérifien et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété ;

Vu le dahir du 23 janvier 1951 fixant de nouvelles dispositions relatives au régime des emplois réservés aux Français et aux Marocains dans les cadres généraux des administrations publiques ;

Vu l'arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts du 12 septembre 1949 portant réglementation du concours pour l'emploi de dessinateur-calculateur stagiaire ;

Vu l'arrêté directeur du 25 janvier 1951 ouvrant un concours pour six emplois de dessinateur-calculateur stagiaire,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article premier de l'arrêté susvisé du 25 janvier 1951 est modifié et complété ainsi qu'il suit :

« Un concours pour le recrutement de six dessinateurs-calculateurs stagiaires est ouvert à la direction de l'agriculture, du commerce et des forêts (division de la conservation foncière et du « service topographique).

« Le nombre d'emplois réservés aux ressortissants de l'Office « marocain des anciens combattants et victimes de la guerre est « fixé à deux. »

(La suite sans modification.)

Rabat, le 16 avril 1951.

Pour le directeur de l'agriculture,
du commerce et des forêts,

Le directeur adjoint,

FÉLICI.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Création d'emplois.

Par arrêté du secrétaire général du Protectorat du 10 avril 1951 il est créé, à compter du 1^{er} janvier 1949, par transformation d'emploi d'auxiliaire, à la direction des affaires chérifiennes (chap. 36-1), commissariats du Gouvernement chérifien : un emploi de dactylographe.

Par arrêté du secrétaire général du Protectorat du 20 avril 1951 sont créés à la direction des finances, à compter du 1^{er} janvier 1951, par transformation de cinquante-huit emplois d'auxiliaire, cinquante-huit emplois de titulaire ci-après désignés :

CHAPITRE 44. — FINANCES (Personnel).

1^o Direction (Secrétariat).

Un emploi de sténodactylographe.

2^o Administration centrale.

Un emploi de sténodactylographe au service du budget (bureau du budget) ;

Deux emplois de dactylographe, dont un au service des pensions et de la caisse de prévoyance et un au contrôle des engagements de dépenses.

3° Impôts.**a) Service central.**

Cinq emplois de dactylographe ;

Trois emplois de fqih.

b) Services extérieurs.

Douze emplois d'agent de constatation et d'assiette ;

Cinq emplois de fqih.

4° Perceptions et recettes municipales.**a) Service central.**

Deux emplois d'agent de recouvrement.

b) Services extérieurs.

Six emplois d'agent de recouvrement ;

Trois emplois de commis d'interprétariat.

5° Enregistrement et timbre.**a) Service central.**

Un emploi d'agent de constatation et d'assiette ;

Un emploi de chaouch.

b) Services extérieurs.

Deux emplois d'agent de constatation et d'assiette ;

Un emploi de chaouch.

6° Domaines.**a) Service central.**

Trois emplois d'agent de constatation et d'assiette ;

Un emploi de dactylographe.

b) Services extérieurs.

Trois emplois de dactylographe.

CHAPITRE 47. — DOUANES ET IMPÔTS INDIRECTS (Personnel).**Service central.**

Trois emplois de sténodactylographe ;

Trois emplois de dactylographe.

Nominations et promotions**CABINET CIVIL**

Est nommé sous-agent public de 1^{re} catégorie (6^e échelon) du 1^{er} mars 1951 : M. Kacem ben Messaoud ben Kacem, sous-agent public de 1^{re} catégorie (5^e échelon). (Décision du 17 avril 1951.)

Est nommé sous-agent public de 2^e catégorie (5^e échelon) du 1^{er} mars 1951, M. Lachemi ben M'Bark ben Mahjoub, sous-agent public de 2^e catégorie, (4^e échelon). (Décision du 17 avril 1951.)

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT.**

Est promu chef chaouch de 2^e classe du 1^{er} janvier 1951 : M. Mohamed ben Hadi, chaouch de 2^e classe. (Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 16 avril 1951.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé, dans le personnel administratif du secrétariat général du Protectorat, commis principal de 3^e classe du 1^{er} janvier 1949, avec ancienneté du 9 septembre 1946 : M. Fredj Mohamed, agent auxiliaire (3^e catégorie). (Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 7 mars 1951.)

JUSTICE FRANÇAISE.

Sont promus sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} mai 1951 : MM. Mohamed ben Bihi ben Ali M'Tougui, Saïd ben Hamou et Ahmed ben Boubeker, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 4 avril 1951.)

Est promu chaouch de 3^e classe du 1^{er} mai 1951 : M. Khenati ben Salem, chaouch de 4^e classe. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 4 avril 1951.)

Est titularisé et nommé chaouch de 5^e classe du 1^{er} janvier 1951 : M. Moussa ben Moussa, chaouch temporaire. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 28 mars 1951.)

**DIRECTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.**

Est révoqué de ses fonctions du 9 avril 1951 : M. Combes Robert, surveillant de prison de 1^{re} classe. (Arrêté directorial du 4 avril 1951.)

Sont titularisés et reclassés :

Inspecteurs de sûreté de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1950 :

Avec ancienneté du 2 août 1948 (bonification pour services militaires : 63 mois 29 jours) : M. Simonetti Étienne ;

Avec ancienneté du 11 mars 1949 (bonification pour services militaires : 56 mois 20 jours) : M. Gallon Michel ;

Inspecteur de sûreté de 3^e classe du 3 octobre 1950, avec ancienneté du 3 octobre 1949 (bonification pour services militaires : 1 mois 28 jours) : M. Bouche Joseph,

inspecteurs de sûreté stagiaires ;

Du 1^{er} janvier 1950 :

Gardien de la paix hors classe, avec ancienneté du 14 août 1949 (bonification pour services militaires : 99 mois 17 jours) : M. Bou-teillo Irénée ;

Gardien de la paix de classe exceptionnelle, avec ancienneté du 20 janvier 1948 (bonification pour services militaires : 94 mois 11 jours) : M. Boussaroque Pierre ;

Gardiens de la paix de 1^{re} classe :

Avec ancienneté du 6 janvier 1948 (bonification pour services militaires : 70 mois 25 jours) : M. Riou Léon ;

Avec ancienneté du 26 juin 1948 (bonification pour services militaires : 65 mois 5 jours) : M. Thomas René ;

Avec ancienneté du 12 mars 1949 (bonification pour services militaires : 56 mois 19 jours) : M. Espinasse Camille ;

Avec ancienneté du 1^{er} mai 1949 (bonification pour services militaires : 55 mois) : M. Ledoux Guy ;

Gardiens de la paix de 2^e classe :

Avec ancienneté du 27 novembre 1948 (bonification pour services militaires : 36 mois 4 jours) : M. Vandabeele Maurice ;

Avec ancienneté du 15 août 1949 (bonification pour services militaires : 27 mois 28 jours) : M. Urruty Théodore ;

Avec ancienneté du 28 novembre 1949 (bonification pour services militaires : 24 mois 3 jours) : M. Navarro Gilbert ;

Gardiens de la paix de 3^e classe :

Du 1^{er} janvier 1950 :

Avec ancienneté du 10 décembre 1947 (bonification pour services militaires : 23 mois 21 jours) : M. Deroche Georges ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1948 (bonification pour services militaires : 12 mois) : M. Burési Jules ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1948 (bonification pour services militaires : 12 mois) : MM. Ribet Charles et Rondanina Alfred ;

Avec ancienneté du 12 janvier 1949 (bonification pour services militaires : 10 mois 19 jours) : M. Cordet Georges ;

Du 10 février 1950, avec ancienneté du 10 février 1949 (bonification pour services militaires : 9 mois 21 jours) : M. Richard Henri ;

Du 14 février 1950, avec ancienneté du 14 février 1949 (bonification pour services militaires : 9 mois 17 jours) : M. Foata-Jean-Luc ;

Du 10 avril 1950, avec ancienneté du 10 avril 1949 (bonification pour services militaires : 7 mois 21 jours) : M. Tur Joseph ;

Du 4 août 1950, avec ancienneté du 4 août 1949 (bonification pour services militaires : 3 mois 27 jours) : M. Marquès Paul ;

Du 4 novembre 1950, avec ancienneté du 4 novembre 1949 (bonification pour services militaires : 27 jours) : M. Santoni Toussaint ;

Du 10 novembre 1950, avec ancienneté du 10 novembre 1949 (bonification pour services militaires : 21 jours) : M. Bartoli Pierre-René,

gardiens de la paix stagiaires.

Sont reclassés et nommés, en application du dahir du 27 décembre 1924, complété par les dahirs des 8 mars et 7 avril 1928 :

Gardien de la paix de 2^e classe du 1^{er} septembre 1947, avec ancienneté du 22 août 1946 (bonification pour services militaires : 35 mois 9 jours) et *gardien de la paix de 1^{re} classe* du 1^{er} octobre 1948 : M. Marrec Raymond ;

Gardien de la paix de 2^e classe du 1^{er} juin 1949, avec ancienneté du 17 septembre 1947 (bonification pour services militaires : 43 mois) et *gardien de la paix de 1^{re} classe* du 1^{er} octobre 1949 : M. Lecomte André ;

Gardien de la paix de 3^e classe du 1^{er} juin 1949, avec ancienneté du 29 juin 1947 (bonification pour services militaires : 22 mois 2 jours) et *gardien de la paix de 2^e classe* du 1^{er} août 1949 : M. Albéricci Blaise,

gardiens de la paix de 3^e classe.

(Arrêtés directoriaux des 20 et 24 mars 1951.)

* *

DIRECTION DES FINANCES.

Sont nommés :

Contrôleur financier de 3^e classe (indice 550) du 1^{er} janvier 1951 : M. Chareyre Robert, chef de bureau hors classe ;

Contrôleur financier de 4^e classe (indice 500) du 15 janvier 1951, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1950 : M. Péraud André, expert économique d'Etat de 1^{re} classe (1^{er} échelon).

(Arrêtés résidentiels du 27 avril 1951.)

Sont nommés, après concours, *commis d'interprétariat stagiaires des domaines* du 1^{er} mars 1951 : MM. Beldjelti Abdelmagid et El Hassani Ibrahim ben Moulay Ali. (Arrêtés directoriaux des 28 mars et 12 avril 1951.)

Est remis à la disposition de son administration d'origine et rayé des cadres de la direction des finances du 1^{er} mai 1951 : M. Valadas Marcel, inspecteur adjoint de 2^e classe du service des impôts, en service détaché. (Arrêté directorial du 9 avril 1951.)

Est acceptée, à compter du 1^{er} mai 1949, la démission de son emploi de M. Benhamou Gilbert, secrétaire d'administration de 2^e classe (2^e échelon), en disponibilité. (Arrêté directorial du 20 avril 1951.)

Est nommé, après concours et dispense de stage, *commis de 3^e classe* du 1^{er} janvier 1951 et reclassé *commis de 1^{re} classe* à la même date, avec ancienneté du 9 juillet 1949 (bonification pour services militaires : 6 ans 5 mois 22 jours) : M. Castillo François. (Arrêté directorial du 22 mars 1951.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé *chaouch de 3^e classe de l'enregistrement et du timbre* du 1^{er} janvier 1950, avec ancienneté du 3 août 1946 : M. Aïssa ben Ali, chaouch auxiliaire. (Arrêté directorial du 14 février 1951.)

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2008, du 20 avril 1951, page 634.

Au lieu de :

« Est nommé et reclassé, après dispense et déduction d'un an de stage, *commis de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1951 : M. Daoui el Habib ben Bannasser, agent temporaire » ;

Lire :

« Est nommé et reclassé, après dispense et déduction d'un an de stage, *commis de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1951 : M. Daoudi el Habib ben Bannasser, agent temporaire. »

(Arrêté directorial du 22 mars 1951.)

* *

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Sont nommés, après concours ou examen professionnel, du 1^{er} décembre 1950 :

Agents techniques de 3^e classe : MM. Denou Paul, Azema André, Boushira Jacques, Castillo Abel, Servetto Léon, Penot Jacques et Chapuis Georges, agents journaliers ;

Agent technique de 2^e classe : M. Gastous Henri, conducteur de chantier de 3^e classe.

(Arrêtés directoriaux des 11 janvier, 21 mars et 3 avril 1951.)

Sont promus :

Du 1^{er} janvier 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon : M. Aïssa ben Abdelkadër ben Mohamed, sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon : M. Abbou ben Hadj Omar ben Ali, sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon ;

Du 1^{er} février 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon : M. Ahmed ben Tahar, sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon ;

Du 1^{er} mars 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. Sliman ben Abbas ben el Yazid, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon : M. Mohamed ben Eddaoui ben Bouchaïb, sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon : MM. Fatah ben M'Bark ben Messaoud et Moktar ben el Habib ben Houmad, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon : M. Sellam ben Omar Riffi Zekri, sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon ;

Du 1^{er} avril 1949 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 4^e échelon : M. Mohamed ben Lahcèn Amesguine el Issari, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 3^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Ahmed ben Mohamed ben Hadj Hamed, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} mai 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon : M. Moussa ben Si M'Hamed ben Moussa Sendali, sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. El Mehdi ben Mohamed ben Jilali, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon : M. Salem ben Bellal el Marrakchi, sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Mohamed ben Mohamed ben Lahsen el Oujjani, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} juin 1949 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 5^e échelon : M. Mohamed ben Ahmed ben Hammou, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 3^e échelon : M. Mohamed ben Smaïl Saïdi, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 2^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon : M. Mohamed ben Abdelkader, sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon ;

Du 1^{er} juillet 1949 :

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon : MM. El Hachemi ben Abdesslem el Hayani, El Haou ben el Madani et M'Barek ben Hamou Soussi, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon : M. Ahmed ben Abderrahmane el Filali, sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon ;

Du 1^{er} août 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon : M. M'Barek ben Ali ben Ouadnouni, sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon : M. Mohamed ben Bouchaïb ben Laouni, sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. El Hannafi ben Seddik el Fillali, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} septembre 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon : M. Tahar ben Hammou ben Aomar, sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. Boujemaa ben Larbi, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon : M. Mohammed ben el Mahfoud, sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 3^e échelon : MM. Moha ben Miloud et Alami ben Bouchaïb, sous-agents publics de 2^e catégorie, 2^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon : M. Larbi ben Mohamed Saharaoui el Kechai, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Du 1^{er} octobre 1949 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 6^e échelon : M. Aïssa ben Abderrahmane ben Khalifa, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. Haddou ben el Arbi ben Lahsen, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Lahcen ben Ali ben Saïd el Fillali, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} novembre 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. Ahmed ben Moussa Soussi, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 8^e échelon : M. Mohamed ben el Hassan ben Fadoul, sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon : M. Abdallah ben Lahcen ben Hammou, sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Ahmed ben el Arbi ben Abdallah, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon : M. Saïd ben M'Bark, sous-agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon ;

Du 1^{er} décembre 1949 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon : M. Ali ben Mohamed ben Ahmed, sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon.

(Arrêtés directoriaux des 15, 16 et 28 février, 1^{er} et 3 mars 1951.)

Est nommé, après concours, et reclassé *agent technique de 3^e classe* du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 16 décembre 1947 (bonification pour services militaires : 2 ans 11 mois 15 jours) : M. Lajou Joseph, agent à contrat. (Arrêté directorial du 12 janvier 1951.)

Sont promus du 1^{er} avril 1951 :

Chef de bureau d'arrondissement de 1^{re} classe : M. Vandembroucke Fernand, chef de bureau d'arrondissement de 2^e classe ;

Commis principal de 1^{re} classe : M. Vernhes Joseph, commis principal de 2^e classe ;

Commis principal de 2^e classe : M. Béranger Pierre, commis principal de 3^e classe ;

Commis principal de 3^e classe : M. Crouan Yves, commis de 1^{re} classe ;

Ingénieurs subdivisionnaires de 1^{re} classe : MM. Taillandier Antoine, Landreville Michel et Rodriguez Manuel, ingénieurs subdivisionnaires de 2^e classe ;

Ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe : M. Lassalette Eugène, ingénieur subdivisionnaire de 3^e classe ;

Ingénieurs adjoints de 2^e classe : MM. Grimaldi Christian et Servetto Antoine, ingénieurs adjoints de 3^e classe ;

Adjoint technique principal de 4^e classe : M. Cabrier Louis, adjoint technique de 1^{re} classe ;

Agent technique principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) : M. Miléo Fernand, agent technique principal hors classe ;

Agent technique principal de 3^e classe : M. Boulesteix Jean, agent technique de 1^{re} classe ;

Conducteur de chantier principal de 1^{re} classe : M. Pons Vincent, conducteur de chantier principal de 2^e classe ;

Conducteur de chantier de 2^e classe : M. Ravel André, conducteur de chantier de 3^e classe ;

Maître adjoint de phare de 1^{re} classe : M. Zocchi Amédée, maître adjoint de phare de 2^e classe ;

Chaouch de 1^{re} classe : M. Mohamed ben Ahmed, chaouch de 2^e classe ;

Chaouch de 3^e classe : M. Boussellam ben Mohamed ben Taïeb, chaouch de 4^e classe.

(Arrêtés directoriaux du 14 mars 1951.)

Est nommé, après concours, *adjoint technique de 4^e classe* du 1^{er} janvier 1951 : M. Viénot Paul. (Arrêté directorial du 31 janvier 1951.)

Est promu *ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe* du 1^{er} février 1951 : M. Fournel Georges, ingénieur subdivisionnaire de 3^e classe. (Arrêté directorial du 6 mars 1951.)



DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES FORÊTS.

Est titularisé et nommé *moniteur agricole de 7^e classe* du 15 novembre 1950 : M. Lamouroux Jean, moniteur agricole auxiliaire. (Arrêté directorial du 28 novembre 1950.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé *sous-agent public de 1^{re} catégorie, 3^e échelon* du 1^{er} janvier 1950, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1949 : M. El Aroussi ben el Houssine, agent journalier. (Arrêté directorial du 1^{er} février 1951.)

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2008, du 20 avril 1951, page 637.

Sont promus au service de la conservation foncière :

Du 1^{er} mai 1951 :

Au lieu de :

« Secrétaire de conservation de 1^{re} classe : M. Verret Étienne, secrétaire de conservation de 1^{re} classe » ;

Lire :

« Secrétaire de conservation hors classe (1^{er} échelon) : M. Verret Étienne, secrétaire de conservation de 1^{re} classe ; »



DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sont nommés :

Institutrice de 6^e classe du 1^{er} octobre 1950, avec 3 ans 8 mois 8 jours d'ancienneté : M^{me} Laverty Denise ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1950 : M. Cohen Charles ;

Du 1^{er} janvier 1951 :

Répétitrice surveillante de 6^e classe (cadre unique, 2^e ordre) : M^{me} Vitols Madeleine ;

Répétitrice surveillante de 6^e classe (cadre unique, 1^{er} ordre), avec 3 mois d'ancienneté : M^{lle} Sapède Marie-Louise ;

Institutrice de 4^e classe (cadre particulier), avec 10 mois d'ancienneté : M^{me} Monjo Amélie ;

Institutrice de 4^e classe, avec 4 ans 1 mois d'ancienneté : M^{me} Anton Lucienne ;

Instituteurs et institutrice de 6^e classe : M. Couchet René et M^{me} Jacottin Georgette ;

Avec 2 ans d'ancienneté : M. Antonini Dominique ;

Instituteur de 6^e classe du cadre particulier : M. Zemmouri Abdelouahed ;

Mouderrès de 6^e classe des écoles primaires : MM. Abdelmjid el Ajani, Ahmed ben Mohammed Agueznaï, Brahim ben Ali Soussi, Arafa ben Idriss el Qabbaj et Mohammed Jessous ben Mohammed bel Hadj Ahmed ;

Répétiteur surveillant de 6^e classe (cadre unique, 2^e ordre) du 1^{er} février 1951 : M. Donvez Gérard ;

Institutrice de 6^e classe du 1^{er} avril 1951 : M^{me} Burgaud Janine.

(Arrêtés directoriaux des 8 décembre 1950, 31 janvier, 13 et 28 février, 23 et 30 mars, 5, 9 et 11 avril 1951.)

Sont rangés :

Institutrice de 2^e classe du 1^{er} janvier 1949, avec 5 ans d'ancienneté, et promue institutrice de 1^{re} classe à la même date, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1948 : M^{me} Piétremont Germaine ;

Commis principal hors classe du 1^{er} décembre 1949, avec 2 ans 4 mois d'ancienneté : M. Dumont Georges ;

Maitresse de travaux manuels de 3^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1948 et maitresse de travaux manuels de 3^e classe (cadre normal, 1^{re} catégorie) du 1^{er} mars 1949, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1948 : M^{me} Sérène Andrée ;

Professeur agrégé de 6^e classe (cadre normal) du 1^{er} octobre 1947, avec 2 ans d'ancienneté, reclassé professeur agrégé (cadre unique, 3^e échelon) du 1^{er} janvier 1949, avec 3 mois d'ancienneté, et promu au 4^e échelon du 1^{er} avril 1951 : M. Gotteland François ;

Professeur licencié (cadre unique, 4^e échelon) du 1^{er} janvier 1949, avec 1 an 9 mois d'ancienneté, et promu au 5^e échelon du 1^{er} janvier 1950 : M. Haas Gaston ;

Chargé d'enseignement (cadre unique, 7^e échelon) du 1^{er} janvier 1949, avec 4 ans 6 mois d'ancienneté, et reclassé au 8^e échelon à la même date, avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M. Montésinos Ernest ;

Contremaitre (cadre unique, 7^e échelon) du 1^{er} janvier 1949, avec 9 ans 1 mois 21 jours d'ancienneté, et reclassé au 8^e échelon à la même date, avec 5 ans 1 mois 21 jours d'ancienneté : M. Des-sommes Jean.

(Arrêtés directoriaux des 4, 6, 10, 16, 29 et 30 mars 1951.)

Sont promus :

Professeur adjoint d'éducation physique et sportive de classe exceptionnelle du 1^{er} mars 1948 : M. Martignoles Jean ;

Maitre de travaux manuels de 4^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1948, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1948 : M. Mamane Chalom ;

Agent public de 4^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1949 : M^{me} Scouloudianos Joséphine ;

Professeur licencié, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1950 : M. Couvreur Gérard ;

Agent public de 4^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} mai 1950 : M^{me} Guignard Juliette ;

Commis principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) du 1^{er} juin 1950 : M. Chambon Vincent ;

Commis principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) du 1^{er} octobre 1950 : M. Dumont Albert ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1948 : M^{me} Peureux Colette ;

Instituteur de 2^e classe du 1^{er} janvier 1951 : M. Dupont Georges ;

Institutrice de 4^e classe du 1^{er} janvier 1951 : M^{me} Violard Louise ;

Maitre de travaux manuels de 5^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} janvier 1951 : M. Granier Maurice.

(Arrêtés directoriaux des 12 février, 8 et 19 mars et 6 avril 1951.)

Est rapporté l'arrêté directorial rangeant M^{me} Oger Renée, dans le 8^e échelon des chargées d'enseignement du 1^{er} janvier 1949. (Arrêté directorial du 27 mars 1951.)

Est réintégré dans ses fonctions du 20 février 1951 et rangé instituteur de 4^e classe du cadre particulier à la même date, avec 2 ans 11 mois 20 jours d'ancienneté : M. Sefar M'Hammed. (Arrêté directorial du 13 avril 1951.)

Sont remis à la disposition de leur administration d'origine et rayés des cadres de la direction de l'instruction publique :

Du 1^{er} octobre 1946 : M. Prallet Raymond, professeur chargé de cours de 5^e classe ;

Du 21 janvier 1948 : M^{me} Weber Renée ;

Du 1^{er} octobre 1948 : M^{mes} Puget Jeanne et Robcis Marie-Louise, institutrices de 5^e classe.

(Arrêtés directoriaux des 7, 24 et 27 mars 1951.)

Sont reclassés :

Maître de travaux manuels de 5^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1948, avec 2 ans 2 mois 17 jours d'ancienneté (bonification pour services militaires : 3 ans 3 mois 1 jour) : M. Jimenez François, maître de travaux manuels de 6^e classe ;

Institutrice de 6^e classe (cadre particulier) du 1^{er} janvier 1950, avec 1 an d'ancienneté (bonification pour services de stagiaire : 1 an) : M^{me} Allègre Lucie ;

Professeur technique adjoint, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1950, avec 5 ans 5 mois 3 jours d'ancienneté (bonification pour services dans l'industrie privée : 5 ans 5 mois 3 jours) : M^{me} Eustache Madeleine.

(Arrêtés directoriaux des 23 mars, 11 et 13 avril 1951.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Sont titularisés et nommés du 1^{er} janvier 1948 :

Chaouch de 3^e classe, avec 5 mois 16 jours d'ancienneté : M. Mohammed ben Ali ben Abbed Argane ;

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon : M. Moulay Abdelkader ben Abdallah.

(Arrêtés directoriaux des 7 février et 13 avril 1951.)

*
* *

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA FAMILLE.

Est promu *adjoint technique de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1951 : M. Hassan ben Chekroun, *adjoint technique de 3^e classe*. (Arrêté directorial du 25 mars 1951.)

Est promu *médecin principal de 2^e classe* du 1^{er} mai 1951 : M. Tonellot Louis, *médecin principal de 3^e classe*. (Arrêté directorial du 20 mars 1951.)

Sont reclassés *médecins de 3^e classe* :

Du 29 juillet 1949 (bonification pour services militaires : 5 mois 2 jours) : M. Morel René ;

Du 15 mars 1950 (bonification pour services militaires : 10 mois 13 jours) : M. Cornibert Charles, *médecins de 3^e classe*.

(Arrêtés directoriaux des 14 et 19 mars 1951.)

Sont nommés, en application de l'arrêté viziriel du 30 juillet 1947 :

Commis principal hors classe du 1^{er} janvier 1950, avec ancienneté du 1^{er} août 1949 : M^{me} Cazemajou Ascension, dame employée hors classe (1^{er} échelon) ;

Commis principaux de 1^{re} classe :

Du 1^{er} janvier 1950, avec ancienneté du 5 août 1949 : M^{me} Pronost Lucie ;

Du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1948 : M^{me} Garette Lina,

dames employées de 1^{re} classe.

(Arrêtés directoriaux du 7 mars 1951.)

Sont nommées et reclassées *adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'Etat)* du 1^{er} avril 1951, avec ancienneté du 23 juin 1950 (bonification pour services d'auxiliaire : 9 mois 7 jours) : M^{lles} Gileste Germaine et de Saint-Jullien Anne-Marie, *adjointes de santé temporaires*. (Arrêtés directoriaux du 14 avril 1951.)

Sont nommés *adjoints de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'Etat)* :

Du 1^{er} janvier 1951 : M. Bouhadi Hocine ;

Du 1^{er} avril 1951 : M. Heurard Albert,

adjoints de santé temporaires.

(Arrêtés directoriaux du 14 mars 1951.)

Sont recrutés en qualité de *médecins stagiaires* :

Du 9 mars 1951 : MM. Milhaud Pierre et Bonardi Lucien ;

Du 19 mars 1951 : M. Bessi Eric.

(Arrêtés directoriaux des 16 et 28 mars 1951.)

Sont recrutés en qualité de :

Assistants sociales stagiaires :

Du 15 janvier 1951 : M^{lle} Drevon Chantal ;

Du 24 février 1951 : M^{lle} Barbe Marthe ;

Adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'Etat) : M. Charlot Yves.

(Arrêtés directoriaux des 2 février, 12 mars et 4 avril 1951.)

Est réintégrée *adjointe de santé de 1^{re} classe (cadre des non diplômées d'Etat)* du 1^{er} janvier 1951 : M^{lle} Brullard Suzannec. (Arrêté directorial du 3 mars 1951.)

Sont placés dans la position de disponibilité pour convenances personnelles :

Du 1^{er} avril 1951 : M^{lle} Fournier Christiane, *adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'Etat)* ;

Du 1^{er} juin 1951 : M. Coiquaud André, *médecin principal de 3^e classe*.

(Arrêtés directoriaux des 28 et 31 mars 1951.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisée et reclassée *sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon* du 1^{er} janvier 1950 : M^{me} Zohra bent Thami ben Abdelkader, *aide-infirmière journalière*. (Arrêté directorial du 3 mars 1951.)

*
* *

OFFICE DES POSTES, DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES.

Est nommé *manutentionnaire stagiaire* du 1^{er} août 1950, titularisé et reclassé *manutentionnaire, 7^e échelon* du 1^{er} novembre 1950 : M. Benarroch Isaac.

Sont nommés *facteurs stagiaires* du 1^{er} août 1950, titularisés et reclassés du 1^{er} novembre 1950 :

Facteur, 7^e échelon : M. Gomez José ;

Facteur, 6^e échelon : M. Aomar ben Farès.

(Arrêtés directoriaux des 30 novembre 1950, 28 février, 1^{er} et 12 mars 1951.)

Sont promus :

Receveur hors série, 3^e échelon du 1^{er} janvier 1951 : M. Léoni Paul ;

Inspecteur principal, 1^{er} échelon du 26 avril 1951 : M. Vincent André ;

Inspecteur-rédacteur, 1^{er} échelon du 16 mai 1951 : M. Gleye Jean ;

Inspecteurs :

2^e échelon du 1^{er} juin 1951 : MM. Bertheau Marcel, Lévy Joseph, Malescot Marcel et Mis Louis ;

3^e échelon du 11 mai 1951 : M. Latge Aimé ;

*Inspecteurs adjoints :*3^e échelon :

Du 11 avril 1951 : M. Gavi René ;

Du 21 avril 1951 : M. Pebayle Marc ;

5^e échelon du 21 mai 1951 : M. Vétillard Henri ;

Surveillante, 4^e échelon du 1^{er} avril 1951 : M^{me} Bourdet Rose ;

Contrôleurs principaux :

3^e échelon du 16 juin 1951 : M^{me} Maillou Marie ;

4^e échelon du 1^{er} avril 1951 : M^{me} Michon Sylvaine ;

Contrôleurs, 3^e échelon :

Du 11 avril 1951 : M. Pérez Gilbert ;

Du 26 avril 1951 : M^{me} Beaud Marie ;

Du 1^{er} mai 1951 : M. Digneton Robert et M^{me} La Rosa Odette ;

Du 16 mai 1951 : M^{me} Lambert Marthe et M. Estable Maurice ;

Du 1^{er} juin 1951 : M. Taillade Robert ;

Agents d'exploitation :

1^{er} échelon du 1^{er} avril 1951 : M. Benafm Gaston ;

3^e échelon :

Du 21 avril 1951 : M^{lles} Benane Christiane et Zafrani Dora ;

Du 16 juin 1951 : M. Benhamou Max ;

4^e échelon :

Du 16 avril 1951 : M. Kazi Tani Abderrahim ;

Du 1^{er} mai 1951 : M^{me} Monto Hugnette ;

Du 6 mai 1951 : M^{me} Le Perche Paulette ;

Du 11 mai 1951 : M^{me} Renucci Hugnette ;

Du 21 mai 1951 : MM. Morel Alain, Bardu Anselme, Sebhan Lucien et Lutz Christian, M^{me} Connat Andrée ;

Du 1^{er} juin 1951 : M^{me} Molla Josette ;

5^e échelon du 26 mai 1950 : M. Clément Gilbert ;

Receveur de 6^e classe, 4^e échelon du 26 avril 1951 : M. Seilles René ;

Receveurs-distributeurs :

6^e échelon du 1^{er} juin 1951 : M. Brahim ben Mohamed ;

8^e échelon du 11 juin 1951 : M. Mellak Yahia ;

10^e échelon du 16 janvier 1951 : M. Auffrais André ;

Courrier-convoyeur, 1^{er} échelon du 26 mai 1951 : M. Ben Barouk Albert ;

*Facteurs :*1^{er} échelon :

Du 1^{er} avril 1951 : M. M'Hamed ben Mohamed ;

Du 11 avril 1951 : MM. Fauvergue Léon et Giorgi Ange ;

2^e échelon du 16 mai 1951 : M. Brahim ben Mahjoub ben Brahim ;

3^e échelon :

Du 6 avril 1951 : M. Seldran Joachim ;

Du 21 avril 1951 : M. Mohammed ben Bouazza ben Mohamed ;

4^e échelon :

Du 21 avril 1951 : MM. Abdallah Lahlali, dit « Ravengar » et Salah ben Mohamed ben Saïd ;

Du 1^{er} mai 1951 : M. Belhadj ben Messaoudi ben Belhadj ;

Du 21 juin 1951 : M. Lahcen ben Mehdi ;

5^e échelon du 6 mai 1951 : MM. Bouchaïb ben Abderrahman ben Bouchaïb, dit « Laïssou », Driss ben Ahmed ben Bachir et El Mahdi ben Mohamed ben Djilali ;

6^e échelon du 26 avril 1951 : M. Abderrahman ben Larbi Khezari ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon du 1^{er} février 1951 : M. Abderrahmane ben Abdelkader ben M'Hammed ;

Agents des lignes conducteurs d'automobiles :

5^e échelon du 1^{er} janvier 1950 : MM. Alarçon Albert et Hayaux Ferdinand ;

3^e échelon du 1^{er} janvier 1950 : MM. Chiappe Marc et Garcia Jean ;

Agent des lignes conducteur d'automobile stagiaire du 1^{er} janvier 1950 : M. Roux Maurice.

(Arrêtés directoriaux des 26 janvier, 15, 21, 29, 30 mars et 2 avril 1951.)

Sont titularisés et nommés *agents d'exploitation*, 5^e échelon du 16 janvier 1951 : MM. Denis Louis et Fricot Maurice, agents d'exploitation stagiaires.

Est titularisé et nommé *agent d'exploitation*, 5^e échelon du 28 mars 1951 et reclassé au 4^e échelon de son grade à la même date : M. Lesmesle Raymond, agent d'exploitation stagiaire.

(Arrêtés directoriaux des 15, 31 mars et 2 avril 1951.)

* *

OFFICE MAROCAIN DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE.*Sont promus :*

Commis principal hors classe du cadre particulier de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre du 1^{er} avril 1951 : M^{me} Luccioni Marie, commis principal de 1^{re} classe ;

Commis principal de 3^e classe du cadre particulier de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre du 1^{er} mai 1951 : M. Arquéro Michel, commis de 1^{re} classe.

(Arrêtés résidentiels des 9 et 11 avril 1951.)

Admission à la retraite.

M^{me} Herbouze Lucie, contrôleur principal, 4^e échelon, est admise, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite et rayée des cadres de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones du 1^{er} mai 1951. (Arrêté directorial du 28 mars 1951.)

Résultats de concours et d'examens.

Eramen probatoire du 12 mars 1951 pour l'emploi de commis de la direction de la production industrielle et des mines.

(Application du dahir du 23 janvier 1951.)

Candidat admis : M. Thirion Raymond.

Concours professionnel pour l'emploi d'inspecteur principal de l'administration des douanes et impôts indirects (session 1951).

Candidat admis : M. Walch Frédéric.

Remise de dette.

Par arrêté viziriel du 14 avril 1951 (7 rejeb 1370) il est fait remise gracieuse aux ayants cause de M. Mahjoub bel Hadj de la somme de deux mille deux cent cinquante-neuf francs (2.259 fr.).

Concession de pensions, allocations et rentes viagères.

Par arrêtés viziriel des 24 et 25 avril 1951 sont révisées et inscrites au grand livre des pensions civiles chérifiennes les pensions énoncées au tableau ci-après :

NOM ET PRENOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMERO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
M. Allié Henri-Louis-Joseph.	Brigadier-chef de 2 ^e classe, après 2 ans de grade (sécurité publique) (indice 275).	12324	63	33	15		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Tocco Lucie, veuve Allouneau Charles-Henri.	Le mari, ex-contrôleur adjoint hors classe du 1 ^{er} -1-48 et contrôleur principal, 4 ^e échelon, du 1 ^{er} -10-48 (domaines) (indice 315).	12325	33/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Andrieu Paul - Firmin-Émile.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12326	60	33			1 ^{er} janvier 1948.
Arman Étienne.	Inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12327	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Étienne Marcelle, veuve Cancel Honoré.	Le mari, ex-inspecteur sous-chef hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 290).	12328	78/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Cancel Honoré.	Le père, ex-inspecteur sous-chef hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 290).	12328 (1)	78/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Cébrian Francisco.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12329	37	33	15	1 enfant (5 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Vauthelin Alphonsine, veuve Cornette Jules-Léger-Raymond.	Le mari, ex-secrétaire-greffier adjoint de 1 ^{re} classe, après 2 ans (justice française) (indice 315).	12330	65/50				1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Cornette Jules-Léger-Raymond.	Le père, ex-secrétaire-greffier adjoint de 1 ^{re} classe, après 2 ans (justice française) (indice 315).	12330 (1)	65/10				1 ^{er} janvier 1948.
MM. Durand Louis.	Commissaire principal de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 500).	12331	43	29,77			1 ^{er} janvier 1948.
Frutoso Paul.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12332	66	33			1 ^{er} janvier 1948.
Fabre Joseph.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12333	63				1 ^{er} janvier 1948.
Gillard Auguste-Jean.	Agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (santé publique).	12334	73	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Pays Marie - Louise, veuve Grataloup Louis-Joseph.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12335	59/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Gobron Louis - Alphonse-Henri.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12336	61	33			1 ^{er} janvier 1948.
Guiho Eugène-Joseph.	Secrétaire - greffier adjoint de 1 ^{re} classe, après 2 ans (justice française) (indice 315).	12337	67		10		1 ^{er} janvier 1948.
Guidicelli Charles.	Inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12338	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Guillou Léopold - Michel-Marius.	Commissaire principal de 2 ^e classe (sécurité publique) (indice 475).	12339	39	19,03			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Zoleika Soulimane, veuve Hacini Driss.	Le mari, ex-secrétaire de classe exceptionnelle (sécurité publique) (indice 248).	12340	44/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Léandri Jean - Dominique-Antoine.	Inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12341	69	30,62	20		1 ^{er} janvier 1948.
Nivaggioli Mathieu.	Inspecteur de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 221).	12342	76	33	20		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Sala Marie, veuve Ouertal Antoine.	Le mari, ex-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (intérieur).	12343	59/50	33	10		1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRENOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
Orphelins (3) Ouertal Antoine.	Le père, ex-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (intérieur).	12343 (1 à 3)	59/30	33	%		1 ^{er} janvier 1948.
MM. Pellet Claudius-Pierre.	Inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12344	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Petitot Anatole.	Brigadier-chef de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 295).	12345	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Sahut Jean - Auguste - Alphonse.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12346	50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Saillard Léon - Joseph-Émile.	Inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12347	61	33			1 ^{er} janvier 1948.
Scharbok Fernand-Paul.	Inspecteur sous-chef hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 290).	12348	54	33			1 ^{er} janvier 1948.
Taurines Henri-Elie.	Brigadier-chef de 2 ^e classe, après 2 ans de grade (sécurité publique) (indice 275).	12349	74	33			1 ^{er} janvier 1948.
Versini Joseph.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12350	68			1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Blaise Jean.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12356	80	33		1 enfant (3 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Bonamy Jean.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12357	80	33		1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Charmensat Abel - Henri-Lucien.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12358	57	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Carabajal Geneviève-Françoise, veuve Debeury Camille-Albert.	Le mari, ex-commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans (D.A.C.F., service topographique) (indice 230).	12359	47/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Deprez René-Henri.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12360	80	33		1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Farina Marie-Louise, veuve Dufour Fernand-Lucien-Eugène.	Le mari, ex-ingénieur géomètre de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 360).	12361	45/50	33	a/c. du 5-9-50.		1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Dufour Fernand-Lucien-Eugène.	Le père, ex-ingénieur géomètre de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 360).	12361 (1)	45/10	33	a/c. du 5-9-50.		1 ^{er} janvier 1948.
MM. Dutoit Jean-Jacques.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12362	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Engel Eugène.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12363	73	33		1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Faure Victor-Abel-Justin.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12364	80	33		1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Gola Gaston-Eugène.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12365	80	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Grazzini Flora-Adria, veuve Guindon Joseph-Pierre, épouse Saint-Romain.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 425).	12366	55/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (3) Guindon Joseph-Pierre.	Le père, ex-ingénieur géomètre principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 425).	12366 (1 à 3)	55/30	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Ivanoff Serge.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12367	62	33			1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRENOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
MM. Jodion Henri-Émile.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12368	80	33	%		1 ^{er} janvier 1948.
Joyeuse Auguste-François.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12369	67			1 enfant (3 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Grinberg Lydia, veuve Lallement Henri - Hubert, épouse Duchêne.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 425).	12370	47/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Lallement Henri-Hubert.	Le père, ex-ingénieur géomètre principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 425).	12370 (1)	47/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Lecomte Albert - Joseph-Augustin.	Dessinateur - calculateur principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indices : 400 du 1 ^{er} -1-1948 ; 430 du 1 ^{er} -1-1949).	12371	75	18,16			1 ^{er} janvier 1948.
Martinot Marcel-Louis-Joseph.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12372	76	33		2 enfants (2 ^e et 3 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Bastinot Lucienne - Élise, veuve Péguin Jean-Marie-Claudius.	Le mari, ex-ingénieur géomètre de 2 ^e classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 330).	12373	33,33 /50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Péguin Jean-Marie-Claudius.	Le père, ex-ingénieur géomètre de 2 ^e classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 330).	12373 (1)	33,33 /10	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Riche Henry-Alexis-Eugène.	Ingénieur géomètre principal de 2 ^e classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 400).	12374	44	33		2 enfants (1 ^{er} et 2 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
Sabatier Raymond - Louis-Antoine.	Ingénieur géomètre de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 360).	12375	74	33		3 enfants (1 ^{er} au 3 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Aggery Marie - Thérèse - Anna, veuve Sauvaire Léopold - Augustin - Baptiste.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12376	79/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Dupré Hélène-Marguerite, épouse Thomas Charles-Jean.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12377	79/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Enfant (1) Thomas Charles-Jean.	Le père, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12377 (1)	79/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Tonnele André-Marie.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12378	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Vinay René-Louis-Auguste.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12379	80	33		1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Vincent Louis - Marie-Serge.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12380	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Acquaviva François.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12381	67				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Paradis Adeline-Mathilde, veuve Aubourg Louis-Marcel.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12382	46/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Bétant Camille Laurent-Gaston-Jean-Baptiste.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12383	80				1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
M ^{me} Messing Armande-Renée-Madeleine, veuve Cano François-Louis.	Le mari, ex-gardien de la paix de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 180).	12384	54/50	33	%		1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Cano François-Louis.	Le père, ex-gardien de la paix de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 180).	12384 (1)	54/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Causeret Amédée-Léon.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12385	41			2 enfants (1 ^{er} et 2 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Berger Aline-Henriette, veuve Clochey Eugène-Jean-Baptiste.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12386	43/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (3) Clochey Eugène-Jean-Baptiste.	Le père, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12386 (1 à 3)	43/30	33			1 ^{er} janvier 1948.
François Jeanne-Marie, veuve Coste André.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12387	80/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Coste André.	Le père, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12387 (1)	80/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
Ferriol Victorine, veuve Coste Joseph.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12388	75/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Delmas Adrien-Paul.	Inspecteur principal de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 310).	12389	33				1 ^{er} janvier 1948.
Dupont Alfred-Eugène.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12390	72	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Azéma Honorine-Joséphine-Pauline, veuve Durand Pierre-Charles-Julien.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12391	69/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Ciccia Adrienne, veuve David Pierre-Marie, épouse Duvivier Ferdinand.	Le mari, ex-gardien de la paix de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 180).	12392	75/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (2) David Pierre-Marie.	Le père, ex-gardien de la paix de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 180).	12392 (1 et 2)	75/20	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Enfrein Étienne-Léon.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12393	33				1 ^{er} janvier 1948.
Fages François-Émile.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12394	77				1 ^{er} janvier 1948.
Joudart Albert-Eugène.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12395	47	33			1 ^{er} janvier 1948.
Le Goupil Joseph-Léon.	Secrétaire hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indices 280 du 1 ^{er} -1-48 ; 287 du 1 ^{er} -1-49).	12396	34				1 ^{er} janvier 1948.
Massoulard Joseph-Marie-Octave.	Commissaire divisionnaire avant 3 ans de grade (sécurité publique) (indice 550).	12397	38	33			1 ^{er} janvier 1948.
Michelix Louis-Antoine.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12398	42	33			1 ^{er} janvier 1948.
Reyssset Louis-Joseph.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12399	35	33		2 enfants (1 ^{er} et 2 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
Ristorcelli Eugène.	Secrétaire hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indices 280 du 1 ^{er} -1-48 ; 287 du 1 ^{er} -1-49).	12400	37				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Susini Marie-Pauline-Caroline, veuve Scaglia Joseph.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12401	38/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Martinez Joséphine-Incarnation-Françoise, veuve Terrasson Paul-Marcel.	Le mari, ex-agent principal de recouvrement, 1 ^{er} échelon (finances, perceptions) (indice 202).	12402	75/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (3) Terrasson Paul-Marcel.	Le père, ex-agent principal de recouvrement, 1 ^{er} échelon (finances, perceptions) (indice 202).	12402 (1 à 3)	75/30	33			1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRENOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
M ^{me} Bru Marie - Thérèse, veuve Vassal Joseph.	Le mari, ex-inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12403	52/50	33	%		1 ^{er} janvier 1948.
M. Verdier Ferdinand-Théo- dore.	Contrôleur adjoint hors classe (fi- nances, domaines) (indice 315).	12404	50	33	15		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Polizzi Antoinetta-Rosina, veuve Verdier Ferdi- nand-Théodore.	Le mari, ex-contrôleur adjoint hors classe au 1 ^{er} -1-48 et contrôleur princip. 4 ^e échelon du 1 ^{er} -10-48 (finances, domaines) (indice 315).	12405	50/50	33	15		12 juin 1948.
M. Bacou Félicien-Joseph- Justin.	Inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12406	76	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Izquierdo Isabelle, veuve Barrain Henri.	Le mari, ex-secrétaire de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 232).	12407	37/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (3) Barrain Henri.	Le père, ex-secrétaire de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 232).	12407 (1 à 3)	37/30	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Barthez Louis-Pierre.	Inspecteur de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 221).	12408	70	33			1 ^{er} janvier 1948.
Bazziconi Joseph-Marie.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12409	80				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Mattei Marie-Dominique, veuve Bazziconi Joseph- Marie.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12410	80/50				27 janvier 1948.
Fratani Claire-Annun- ziade, veuve Biancardini Jean-Paul.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12411	53/50				1 ^{er} janvier 1948.
MM. Biglietti Fernand-Auguste.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12412	53	33			1 ^{er} janvier 1948.
Blondot Jean-Louis.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12413	80	33	10	1 enfant (4 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Casciani Jean.	Brigadier-chef de 2 ^e classe après 2 ans de grade (sécurité publi- que) (indice 275).	12414	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Fava-Verde César-Auguste- Louis-Philippe.	Commissaire divisionnaire après 3 ans de grade (sécurité publi- que) (indice 575).	12415	80	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
Garrette Joseph - Martial- François.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12416	64	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Vivès Léontine-Joséphine, veuve Garrette Joseph- Martial-François.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12417	64/50	33			1 ^{er} septembre 1949.
Cany Fernande - Berthe, veuve Jayme Maurice.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12418	53/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Leca Marie - Dominique, veuve Spinosi Jean-Dominique.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12419	53/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (2) Spinosi Jean- Dominique.	Le père, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12419 (1 et 2)	53/20	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Messageon Alphonse.	Inspecteur-chef principal de 2 ^e classe (sécurité publique) (in- dices : 357 du 1 ^{er} -1-1948 ; 372 du 1 ^{er} -1-1949).	12420	53	33			1 ^{er} janvier 1948.
Paccioni Ours.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12421	62	33		1 enfant (3 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Payen René-Émile-Cyrille.	Inspecteur sous-chef hors classe, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indice 272).	12422	54	33			1 ^{er} janvier 1948.
Pelato Nicolas-Joseph.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12423	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Poinset Émile-Germain.	Commissaire divisionnaire avant 3 ans de grade (sécurité publi- que) (indice 550).	12424	80	33			1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princp.	Compl.			
MM. Pulicani Augustin.	Brigadier-chef de 2 ^e classe après 2 ans de grade (sécurité publi- que) (indice 275).	12425	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Reber Adolphe.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12426	49	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Gibrat Rosa, veuve Ré- veillac Gabriel.	Le mari, ex-inspecteur sous-chef, classe unique (sécurité publique) (indice 255).	12427	80/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Réveillac Ga- briel.	Le père, ex-inspecteur sous-chef, classe unique (sécurité publi- que) (indice 255).	12427 (1)	80/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Rimet Roger - Armand - Casimir.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12428	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Riu Pierre-Gaston.	Inspecteur-chef de 1 ^{re} classe, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indices : 307 du 1 ^{er} -1-1948 ; 317 du 1 ^{er} -1-1949).	12429	52	33		2 enfants (1 ^{er} et 2 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
Rossi Pierre-Jean.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12430	80				1 ^{er} janvier 1948.
Verron Louis-Alexandre.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12431	66				1 ^{er} janvier 1948.
Vincenti Antoine-Jean-Jac- ques-Napoléon.	Secrétaire d'identification hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publi- que) (indices : 280 du 1 ^{er} -1-1948 ; 287 du 1 ^{er} -1-1949).	12432	65	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Mekmouche Rahma bent Tahar, veuve Amalou Hocine.	Le mari, ex-facteur, 6 ^e échelon à/c. du 1 ^{er} -1-48 ; 1 ^{er} échelon à/c. du 1 ^{er} -1-50 (P.T.T.) (indices : 140 du 1 ^{er} -1-48 ; 185 du 1 ^{er} -1-50).	12433	48/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Amalou Ho- cine.	Le père, ex-facteur, 6 ^e échelon à/c. du 1 ^{er} -1-48 ; 1 ^{er} échelon à/c. du 1 ^{er} -1-50 (P.T.T.) (indices : 140 du 1 ^{er} -1-48 ; 185 du 1 ^{er} -1-50).	12433 (1)	48/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Beaubrun Pierre - Félix- Roger.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topogra- phique) (indice 450).	12434	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Ben Saïd Mohamèd.	Facteur, 4 ^e échelon à/c. du 1 ^{er} -1-48 ; 1 ^{er} échelon à/c. du 1 ^{er} -1-50 (P.T.T.) (indices : 158 du 1 ^{er} -1-48 ; 185 du 1 ^{er} -1-50).	12435	71	33		5 enfants (4 ^e au 8 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Bouscasse Louis-Joseph.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topogra- phique) (indice 450).	12436	70	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Feuillerat Joséphine, veu- ve Calvat Louis.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 425).	12437	66/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (3) Calvat Louis.	Le père, ex-ingénieur géomètre principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 425).	12437 (1 à 3)	66/30	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Cuvillier Louis-Marie-An- toine-Henri.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topogra- phique) (indice 450).	12438	80	33		2 enfants (2 ^e et 3 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
Dirat Emile.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topogra- phique) (indice 450).	12439	79	26,07	10		1 ^{er} janvier 1948.
Dollone Paul - Marius - Eu- gène.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topogra- phique) (indice 450).	12440	73	33			1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
MM. Féron Paul - Charles - Gaston.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12441	79	33		1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Fridérici Georges-Charles.	Médecin divisionnaire de classe exceptionnelle (santé publique) (indice 630).	12442	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Gasquet Camille - Alexis-Louis-Ferdinand.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12443	76	33			1 ^{er} janvier 1948.
Girod Charles.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12444	63	33		3 enfants (2 ^e au 4 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Gleizes Pierre.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12445	41	33			1 ^{er} janvier 1948.
Griscelli Joseph-Mathieu.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12446	80	25,16	15		1 ^{er} janvier 1948.
Laugier Charles-Bernard.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12447	65	33			1 ^{er} janvier 1948.
Lugherini Raoul.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12448	64	33		1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Melenotte Alexandre - Antoine.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12449	38	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
Natali Noël.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12450	69	33			1 ^{er} janvier 1948.
Nesterenko Antoine.	Ingénieur géomètre principal de 2 ^e classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 400).	12451	42	33			1 ^{er} janvier 1948.
Ollivier Jean-Baptiste.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12452	64	27,77		1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Paule Yvonne-Camille-Célestine, veuve Ollivier Jean-Baptiste.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12453	64/50	27,77			1 ^{er} février 1951.
MM. Romani Dominique - François.	Inspecteur adjoint, 5 ^e échelon (P.T.T.) (indice 315).	12454	80	27,36			1 ^{er} janvier 1948.
Saliceti Joseph-Marie.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12455	76	33			1 ^{er} janvier 1948.
Santana Marcel-Raymond.	Sous-chef de bureau de 1 ^{re} classe (P.T.T.) (indice 410).	12456	49	33		2 enfants (1 ^{er} et 2 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
Soulié Antoine - Pierre-Adolphe.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12457	71	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Roumagnac Marie - Eugénie, veuve Varguès Pierre.	Le mari, ex-inspecteur d'architecture principal hors classe (intérieur) (indice 390).	12458	72/50	21,94			1 ^{er} janvier 1948.
Oufighou Dahbia, veuve Zeggour Fodil.	Le mari, ex-facteur, 4 ^e échelon à/c. du 1 ^{er} -1-48 ; 2 ^e échelon à/c. du 1 ^{er} -1-50 (P.T.T.) (indices : 158 du 1 ^{er} -1-48 ; 176 du 1 ^{er} -1-50).	12459	72/50				1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (2) Zeggour Fodil.	Le père, ex-facteur, 4 ^e échelon à/c. du 1 ^{er} -1-48 ; 2 ^e échelon à/c. du 1 ^{er} -1-50 (R.T.T.) (indices : 158 du 1 ^{er} -1-48 ; 176 du 1 ^{er} -1-50).	12459 (1 et 2)	72/20				1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRENOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
MM. Beauté Georges-Henri-Ashton.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12460	50	33	8		1 ^{er} janvier 1948.
Berdalle de Lapommeraye Paul-Georges-Victor.	Receveur particulier de 1 ^{re} classe (trésorerie générale) (indice 575).	12461	78	24,43			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Alary Eugénie-Elise, veuve Cadenat Augustin-Raymond.	Le mari, ex-inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12462	69/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Canet Jean.	Receveur adjoint de 1 ^{re} classe, 2 ^e échelon (trésorerie générale) (indice 390).	12463	64	24,62			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Cournol Gabrielle-Jeanne, veuve Chazottes Maurice-Eugène.	Le mari, ex-secrétaire-greffier adjoint de 1 ^{re} classe, après 2 ans (justice française) (indice 315).	12464	62/50	32,38			1 ^{er} janvier 1948.
Rivière Denise-Françoise-Juliette, veuve Deneux Cyr-Adrien.	Le mari, ex-inspecteur-chef de 1 ^{re} classe, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indices 307 du 1 ^{er} -1-48 ; 317 du 1 ^{er} -1-49).	12465	50/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Pons Mathilde-Antoinette, veuve Ducasse Jean.	Le mari, ex-inspecteur sous-chef de classe unique (sécurité publique) (indice 255).	12466	75/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (2) Ducasse Jean.	Le père, ex-inspecteur sous-chef de classe unique (sécurité publique) (indice 255).	12466 (1 et 2)	75/20	33			1 ^{er} janvier 1948.
Dok Messoda, veuve El-moznino Salomon.	Le mari, ex-commis principal de classe exceptionnelle, après 3 ans (travaux publics) (indice 230).	12467	69/50				1 ^{er} janvier 1948.
Fialon, née Fatome Esther.	Dactylographe, 8 ^e échelon (justice française) (indice 170).	12468	43	33			1 ^{er} janvier 1948.
Di Donna Françoise-Anna, veuve Grangeon Louis-Georges-Claudius, épouse Cayrol.	Le mari, ex-inspecteur-chef de 3 ^e classe, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indices 230 du 1 ^{er} -1-48 ; 240 du 1 ^{er} -1-49).	12469	33,33 /50	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Grangeon Louis-Georges-Claudius.	Le père, ex-inspecteur-chef de 3 ^e classe, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indices 230 du 1 ^{er} -1-48 ; 240 du 1 ^{er} -1-49).	12469 (1)	33,33 /10	33			1 ^{er} janvier 1948.
Chassin Augustine, veuve Grégoire-Albert-Pancrasse.	Le mari, ex-contrôleur adjoint de 2 ^e classe du 1 ^{er} -1-48 et contrôleur principal, 3 ^e échelon du 1 ^{er} -10-48 (finances, domaines) (indice 305).	12470	76/50	32,27			1 ^{er} janvier 1948.
M. Jazède Paul-Bernard-Dominique.	Inspecteur central de 2 ^e catégorie (finances, domaines) (indice 420).	12471	71	25,23			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{lle} Ladeuil Pauline-Hélène, épouse Reynet, fille Ladeuil Nestor-Albert.	Le père, ex-commissaire divisionnaire, avant 3 ans de grade (sécurité publique) (indice 550).	12472	69/50				1 ^{er} janvier 1948.
M. Le Blanc Fernand-Albert.	Contrôleur ex-chef de section principal de 1 ^{re} classe (trésorerie générale) (indice 315).	12473	69			2 enfants (2 ^e et 3 ^e rangs.)	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Théry Suzanne-Germaine-Marie - Joseph, veuve Marchal René-Victor.	Le mari, ex-directeur, 2 ^e échelon (finances) (indice 750).	12474	72/50	25,92			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Martin Charles-Antoine.	Commis principal de classe exceptionnelle, après 3 ans (eaux et forêts) (indice 230).	12475	78	32,85			1 ^{er} janvier 1948.
de Mazières Edmond-Auguste.	Inspecteur adjoint de 1 ^{re} classe (agriculture) (indice 360).	12476	69				1 ^{er} janvier 1948.
Michel Louis-Théophile-Ange.	Contrôleur général de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 650).	12477	74	32,40			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Piola Aliona-Valérie, veuve Michel-Louis-Théophile-Ange.	Le mari, ex-contrôleur général de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 650).	12478	74/50	32,40			1 ^{er} novembre 1949.

NOM ET PRENOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMERO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
M ^{mes} Rêbe Marguerite-Antoinette - Claudia, veuve Per-non Joany.	Le mari, ex-inspecteur sous-chef hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 290).	12479	68/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Philippi Julie-Marie, veuve Piérotti Victor.	Le mari, ex-secrétaire de 2 ^e classe (sécurité publique) (indice 216).	12480	35/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (2) Piérotti Victor.	Le père, ex-secrétaire de 2 ^e classe (sécurité publique) (indice 216).	12480 (1 et 2)	35/20	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Quilichini Antoine - François.	Agent principal de constatation et d'assiette, 5 ^e échelon (enregistrement) (indice 250).	12481	80	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
Quatrefages François - Marius.	Agent principal de recouvrement, 5 ^e échelon (trésorerie générale) (indice 250).	12482	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Sicot Louis.	Directeur, 2 ^e échelon (S.G.P., personnel administratif) (indice 750).	12483	75	29,99	10		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Dhaille Julianne - Fernande-Renée, veuve Sicre Jean-Bernard-Georges.	Le mari, ex-inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12484	66/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Malabœuf Joséphine, veuve Simonneau Louis-Marcel.	Le mari, ex-brigadier-chef de 2 ^e classe, après 2 ans de grade (sécurité publique) (indice 275).	12485	56/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Taillefer François-Eugène-Prosper.	Secrétaire-greffier adjoint de 1 ^{re} cl. après 2 ans (justice française) (indice 315).	12486	72	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
André Auguste - Valentin-Constant.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12487	47	14,57			1 ^{er} janvier 1948.
Bauduin Léon-Alphonse.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12488	80	14,09		1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Bernard Joseph - Alexandre.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12489	80	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Zaepffel Jeanne-Marie-Florentine, veuve Bernard Joseph-Alexandre.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12490	80/50	33	10		1 ^{er} mai 1950.
Ferrer Mathilde, veuve Blavignac Jules.	Le mari, ex-conducteur de chantier de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 228).	12491	76/50		10		1 ^{er} janvier 1948.
MM. Bordet Henri-Jean.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12492	80	25,43			1 ^{er} janvier 1948.
Bouchet Hippolyte.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12493	56		20		1 ^{er} janvier 1948.
Cassar Léon-Ferdinand.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12494	78	17,24	10		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Ruiz Anna-Pauline, veuve Chartier Gaston - Louis-Adolphe.	Le mari, ex-inspecteur central de 2 ^e catégorie (finances, impôts directs) (indice 460).	12495	64/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Créput Benoît - Joseph-Charles.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12496	80	32,45			1 ^{er} janvier 1948.
Donsimoni Laurent.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12497	77	31,86			1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
M ^{me} Charmetton Jeanne - Marguerite, veuve Gelin Francis.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12498	59/50	%	%		1 ^{er} janvier 1948.
MM. Labadie Alphonse.	Chef de bureau d'arrondissement principal hors classe (travaux publics) (indice 315).	12499	65	33			1 ^{er} janvier 1948.
Lamouroux Louis-Gabriel-Camille.	Dessinateur - calculateur principal de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indices : 400 du 1 ^{er} -1-48 ; 430 du 1 ^{er} -1-49).	12500	72	33		2 enfants (2 ^e et 3 ^e rangs).	1 ^{er} janvier 1948.
Lestradé Germain.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12501	75	33			1 ^{er} janvier 1948.
Lintingre Georges-Léon.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12502	80				1 ^{er} janvier 1948.
Maurel Camille - François-Auguste.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12503	54			1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Muller Catherine, veuve Morgana Alexandre-Georges, épouse Guieysse.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12504	80/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelins (2) Morgana Alexandre-Georges.	Le père, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12504 (1 et 2)	80/20	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Navarro Antoine.	Conducteur de chantier de 2 ^e classe (travaux publics) (indice 216).	12505	56				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{mes} Benklifa Mama, veuve Navarro Antoine.	Le mari, ex-conducteur de chantier de 2 ^e classe (travaux publics) (indice 216).	12506	56/50				1 ^{er} mai 1949.
Roberto Rose, veuve Péralès Emile-Fulgencio.	Le mari, ex-conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12507	80/50	17,66	10		1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Péralès Emile-Fulgencio.	Le père, ex-conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12507 (1)	80/10	17,66			1 ^{er} janvier 1948.
Lange Cécile-Eugénie-Marie, veuve Quesnel André-Adrien-Robert-Marie-Alfred.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12508	57/50			1 enfant (5 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
MM. Raillard Edmond - Auguste.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12509	60				1 ^{er} janvier 1948.
Rapsilber Frédéric.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12510	39				1 ^{er} janvier 1948.
Sabatier Jean-Jacques.	Ingénieur géomètre de 1 ^{re} classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 360).	12511	57	33			1 ^{er} janvier 1948.
Schwartz Jean-Pierre.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12512	80	23,92	10		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Latorre Pauline - Dolorès, veuve Sixdenier Ernest-Adolphe.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12513	56/50				1 ^{er} janvier 1948.
M. Vatin Albert.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12514	80	33			1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMERO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
M ^{me} Fried Irène, veuve Ageron Jules - Joseph - Eugène - Pierre, épouse Noured- dine.	Le mari, ex-sous-ingénieur hors classe, 3 ^e échelon (travaux pu- blics) (indice 400).	12515	63/50	33	%		1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Ageron Jules- Joseph-Eugène-Pierre.	Le père, ex-sous-ingénieur hors classe, 3 ^e échelon (travaux pu- blics) (indice 400).	12515 (1)	63/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Bernardi Charles-Marie.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12516	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Bordenave Pierre.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12517	41				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Falomi Barbe, veuve Bor- denave Pierre.	Le mari, ex-conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12518	41/50				1 ^{er} novembre 1949.
MM. Bravo Francisco-Ortega.	Agent technique principal de classe exceptionnelle après 3 ans (travaux publics) (indice 315).	12519	71	33			1 ^{er} janvier 1948.
Cerna Joseph.	Conducteur de chantier de 3 ^e classe (travaux publics) (indice 204).	12520	23				1 ^{er} janvier 1948.
Chatain Jean-Baptiste- Claude.	Sous-ingénieur hors classe, 3 ^e éche- lon (travaux publics) (indice 400).	12521	75			1 enfant (3 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Chirouze Léon-Tiburce- Antoine.	Agent technique principal de classe exceptionnelle après 3 ans (travaux publics) (indice 315).	12522	53	33			1 ^{er} janvier 1948.
Degeilh Augustin-Joseph.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12523	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Duvigneau Paul.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12524	57				1 ^{er} janvier 1948.
Eguillon Alexis.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12525	50				1 ^{er} janvier 1948.
Grangeon Aimé-Joseph.	Conducteur de chantier principal de 2 ^e classe (travaux publics) (indice 255).	12526	48				1 ^{er} janvier 1948.
Languasco Émile-Thérèse.	Chef de bureau d'arrondissement principal hors classe (travaux pu- blics) (indice 315).	12527	80	33		1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Laune Louis-Alphonse.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12528	69				1 ^{er} janvier 1948.
Lesimple Albert.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12529	78	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Bouchard Camille-Berthe- Thérèse, veuve Lesimple Albert.	Le mari, ex-préposé-chef hors classe (finances, douanes) (in- dice 210).	12530	78/50	33			1 ^{er} décembre 1950.
M. Moto Raoul.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12531	80	16,91	20	1 enfant (6 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Duminil Léontine-Jenny, veuve Perrin Claude, épouse Juarez Francisco.	Le mari, ex-conducteur de chantier principal de 2 ^e classe (travaux publics) (indice 255).	12532	64/50	17,32			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Peynon Fernand.	Agent technique principal de classe exceptionnelle après 3 ans (travaux publics) (indice 315).	12533	71	33			1 ^{er} janvier 1948.
Pinzuti Nonce.	Préposé-chef de 1 ^{re} classe (finances, douanes) (indice 185).	12534	35	33			1 ^{er} janvier 1948.
Roger Elie-Gabriel.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12535	80	19,04			1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRENOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princ.	Compl.			
M ^{me} Carbonne Andrée-Françoise, veuve Roger Élie-Gabriel.	Le mari, ex-conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12536	80/50	19,04	2		1 ^{er} janvier 1949.
MM. Sagot Amédée.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12537	55	3,73			1 ^{er} janvier 1948.
Torres José-Gimenez.	Conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12538	56	9,86			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Ivars Ana-Maria, veuve Torres José-Gimenez.	Le mari, ex-conducteur de chantier principal de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 270).	12539	56/50	9,86			1 ^{er} mai 1950.
M. Tsenin Boris.	Ingénieur géomètre principal de 2 ^e classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 400).	12540	47	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Abramtchanko Marie, veuve Tsenin Boris.	Le mari, ex-ingénieur géomètre principal de 2 ^e classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 400).	12541	47/50	33			1 ^{er} février 1951.
MM. Vendrich Armand.	Maître adjoint de phare de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 185).	12542	36	33			1 ^{er} janvier 1948.
Zicavo Xavier.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12543	64			1 enfant (3 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Alfonsi François.	Commissaire principal de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 500).	12544	80	30,45	10		1 ^{er} janvier 1948.
Andrieu Maurice.	Médecin principal de 1 ^{re} classe (santé publique) (indices : 550 du 1 ^{er} -1-1948 ; 580 du 1 ^{er} -1-1949).	12545	80			1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Barjot Jean-Claude.	Commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans (office des mutilés) (indice 230).	12546	69				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} veuve Bazillon, née Camiléri Rosine-Angèle.	Adjointe de santé de 1 ^{re} classe non diplômée d'État (indices : 160 du 1 ^{er} -1-1948 ; 195 du 1 ^{er} -1-1949).	12547	49	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Boissier Louis-Victor-Joachim.	Agent principal de recouvrement, 2 ^e échelon (trésorerie générale) (indice 214).	12548	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Bruche Jules-Marius-Charles.	Adjoint principal de santé de 3 ^e classe (santé publique) (indices : 260 du 1 ^{er} -1-1948 ; 275 du 1 ^{er} -1-1949).	12549	43	33			1 ^{er} janvier 1948.
Colas Laurent-Jean-Junius.	Inspecteur central d'échelon exceptionnel (finances, domaines) (indice 500).	12550	74	27,15			1 ^{er} janvier 1948.
Couzi Lucien-Georges-Adrien.	Médecin principal de 3 ^e classe (santé publique) (indices : 420 du 1 ^{er} -1-1948 ; 450 du 1 ^{er} -1-1949).	12551	52	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Bernard Caroline-Henriette, veuve Covès Paul.	Le mari, ex-commissaire de police divisionnaire avant 3 ans (sécurité publique) (indice 550).	12552	80/50	31,07			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Covès Paul.	Le père, ex-commissaire de police divisionnaire avant 3 ans (sécurité publique) (indice 550).	12552 (1)	80/10	31,07			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Daude Caroline-Marie.	Adjointe principale de santé (santé publique) (indices : 260 du 1 ^{er} -1-1948 ; 275 du 1 ^{er} -1-1949).	12553	48	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Delbosc Norbert-Léon-Joseph.	Commissaire divisionnaire après 3 ans (sécurité publique) (indice 575).	12554	80	32,17	20		1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
M ^{me} Lopez Dolorès, veuve Delphino José.	Le mari, ex-secrétaire principal de 2 ^e classe avant 8 ans de grade (sécurité publique) (indices : 315 du 1 ^{er} -1-1948 ; 325 du 1 ^{er} -1-1949).	12555	66/50	33	25		1 ^{er} janvier 1948.
M. Eckart Max-Albert.	Inspecteur hors classe (sécurité publique) (indice 238).	12556	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Lambert Marguerite-Marie, veuve Félin Charles.	Le mari, ex-inspecteur principal hors classe (sécurité publique) (indice 330).	12557	74/50				1 ^{er} janvier 1948.
MM. Fourquié Joseph.	Commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans (intérieur) (indice 230).	12558	71	32,22		1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Gaud Paul-Louis-Maurice.	Directeur, 2 ^e échelon (S.G.P.) (indice 750).	12559	80	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
Jeanmougin Charles.	Inspecteur-chef de 2 ^e classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indices : 281 du 1 ^{er} -1-1948 ; 291 du 1 ^{er} -1-1949).	12560	45	27,58			1 ^{er} janvier 1948.
Leca Pascal.	Secrétaire hors classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indices : 280 du 1 ^{er} -1-1948 ; 287 du 1 ^{er} -1-1949).	12561	52	33	10		1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Blanchet Elisa-Marie-Victorine, veuve Lorrain Paul-Lucien.	Le mari, ex-commis principal de classe exceptionnelle après 3 ans (intérieur) (indice 230).	12562	75/50	23,49			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Hubert Georges-Gustave.	Adjoint principal de 1 ^{re} classe (santé publique) (indice 315).	12563	40				1 ^{er} janvier 1948.
Lucet Jean-Marie-Hippolyte.	Commissaire divisionnaire après 3 ans de grade (sécurité publique) (indice 575).	12564	80				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Mispoulet, née Bonhoure Marie-Rose-Pauline.	Adjointe de santé de 1 ^{re} classe non diplômée d'État (santé publique) (indices : 160 du 1 ^{er} -1-1948 ; 195 du 1 ^{er} -1-1949).	12565	39	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Montégut François-Edmond.	Vétérinaire-inspecteur de 1 ^{re} classe (agriculture) (indice 400).	12566	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Neustrasie Alfred-Louis.	Adjoint de santé de 1 ^{re} classe non diplômé d'État (santé publique) (indices : 160 du 1 ^{er} -1-1948 ; 195 du 1 ^{er} -1-1949).	12567	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Provo Émile-Joseph-Charles.	Percepteur hors classe (finances, perceptions) (indice 460).	12568	80	19,80			1 ^{er} janvier 1948.
Sauvageot Ange-Aimé-Charles-Émile.	Brigadier-chef de police de 2 ^e classe après 2 ans (sécurité publique) (indice 275).	12569	80	26,78			1 ^{er} janvier 1948.
Thomas Jean-Louis.	Secrétaire principal de 2 ^e classe après 8 ans (sécurité publique) (indices : 337 du 1 ^{er} -1-1948 ; 342 du 1 ^{er} -1-1949).	12570	44				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Yver Marie-Joséphine, veuve Toulza Maurice.	Le mari, ex-commissaire divisionnaire après 3 ans de grade (sécurité publique) (indice 575).	12571	74/50	29,42			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Valeur Lucien.	Secrétaire de police de 1 ^{re} classe (sécurité publique) (indice 232).	12572	72				1 ^{er} janvier 1948.
Bouteille Louis-Antoine.	Adjudant-chef de 1 ^{re} classe (finances, douanes) (indice 280).	12573	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Para Jeanne - Assomption-Noëlle, veuve Bouteille Louis-Antoine.	Le mari, ex - adjudant - chef de 1 ^{re} classe (finances, douanes) (indice 280).	12574	80/50	33			1 ^{er} novembre 1950.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princp.	Compl.			
M. Brochet Léopold - Eugène-Joseph.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12575	50	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Fourrat Valérie - Julie - Victorine, veuve Brochet Léopold-Eugène-Joseph.	Le mari, ex-préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12576	50/50	33			1 ^{er} novembre 1950.
M. Brotons Jean.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12577	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Carrère Marguerite-Adèle, veuve Cairon Jules-Frédéric-Charles.	Le mari, ex-préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12578	66/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Cairon Jules-Frédéric-Charles.	Le père, ex-préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12578 (1)	66/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Bouchan Elisabeth, veuve Canal Jacques.	Le mari, ex-préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12579	80/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
MM. Canessa Joseph-Jean-Louis-Séraphin.	Préposé-chef de 1 ^{re} classe (finances, douanes) (indice 185).	12580	63	33		5 enfants (4 ^e à 8 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
Decamps François.	Secrétaire - greffier adjoint de 1 ^{re} classe, après 2 ans (justice française) (indice 315).	12581	88	33			1 ^{er} janvier 1948.
Depuccio Jean-Michel.	Conducteur de chantier de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 228).	12582	60				1 ^{er} janvier 1948.
Des Aubrys Michel.	Ingénieur géomètre principal hors classe (D.A.C.F., service topographique) (indice 450).	12583	77	33		1 enfant (2 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Chauchefoin Juliette - Félicie, veuve Driey Louis.	Le mari, ex-agent technique principal de classe exceptionnelle, après 3 ans (travaux publics) (indice 315).	12584	80/50	33			1 ^{er} janvier 1948.
Orphelin (1) Driey Louis.	Le père, ex-agent technique principal de classe exceptionnelle, après 3 ans (travaux publics) (indice 315).	12584 (1)	80/10	33			1 ^{er} janvier 1948.
Favières, née Grangette Madeleine.	Dame employée hors classe, 1 ^{er} échelon (justice française) (indice 180).	12585	48	33			1 ^{er} janvier 1948.
M. Guimbelot Albert-Maurice.	Préposé-chef de 3 ^e classe (finances, douanes) (indice 167).	12586	49	33			1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Charbonnel Léa-Léontine, veuve Guimbelot Albert-Maurice.	Le mari, ex-préposé-chef de 3 ^e classe (finances, douanes) (indice 167).	12587	49/50	33			1 ^{er} mai 1949.
MM. Martinez François.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12588	60	33			1 ^{er} janvier 1948.
Nicoli Paul-François.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12589	80	33	10	1 enfant (4 ^e rang).	1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Péretti Angèle-Marie, veuve Nicoli Paul-François.	Le mari, ex-préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12590	80/50	33	10		1 ^{er} avril 1950.
Orphelin (1) Nicoli Paul-François.	Le père, ex-préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12590 (1)	80/10	33			1 ^{er} avril 1950.
MM. Parigi Célestin.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12591	80				1 ^{er} janvier 1948.
Perfettini Jean-André.	Préposé-chef de 1 ^{re} classe (finances, douanes) (indice 185).	12592	59				1 ^{er} janvier 1948.
Piéri Joseph-Louis.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12593	80	33		1 enfant (1 ^{er} rang).	1 ^{er} janvier 1948.

NOM ET PRÉNOMS du retraité	ADMINISTRATION grade, classe, échelon	NUMÉRO d'inscription	POURCENTAGE des pensions		MAJORATION pour enfants	CHARGES DE FAMILLE Rang des enfants	JOUISSANCE des pensions
			Princip.	Compl.			
MM. Quilici Jean.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12594	% 80	%	%		1 ^{er} janvier 1948.
Santoni Pancrace.	Agent principal de constatation et d'assiette, 3 ^e échelon (finances, douanes) (indice 226).	12595	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Santucci Melchior.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indices 210).	12596	67				1 ^{er} janvier 1948.
M ^{me} Despioch Marie - Louise, veuve Sauvan Joseph.	Le mari, ex-secrétaire-greffier en chef de classe exceptionnelle (indice 525).	12597	49/50				1 ^{er} janvier 1948.
MM. Scheid Louis-Auguste.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12598	80	33			1 ^{er} janvier 1948.
Vareil Isidore-Joseph.	Préposé-chef hors classe (finances, douanes) (indice 210).	12599	80	33			1 ^{er} janvier 1948.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Accord commercial franco-hongrois du 13 mars 1951.

Un accord commercial entre la France et la Hongrie a été signé à Paris, le 13 mars 1951. Il est valable pour une durée d'une année, soit jusqu'au 12 mars 1952.

Exportation de produits de la zone franc en Hongrie.

Les exportations de la zone franc inscrites à la liste A portent notamment sur les produits suivants qui semblent plus particulièrement intéresser le Maroc :

PRODUITS	VALEURS en millions de francs ou en tonnes (T)
Boyaux	30
Épices	6
Graines de semence diverses	20
Crin végétal	750 T.
Plantes médicinales	2
Agrumes et dattes	15
Huile d'olive et de grignon	Pour mémoire.
Cire d'abeilles	25 T.
Conserves de poissons	5
Farine de poissons	30
(Rhum et) autres boissons alcooliques	5
Phosphates	40.000 T.
Films impressionnés	Pour mémoire.
Produits chimiques à usage pharmaceutique	60
Produits chimiques divers	70
Matières plastiques diverses	Pour mémoire.
Peaux d'ovins et caprins	id.
Liège et déchets de liège	1.000 T.
Livres et journaux, éditions artistiques et musicales	Pour mémoire.
Tissus de laine	25
Bonneterie	15
Chiffons pour l'industrie textile	150 T.
Laine peignée	100 T.
Déchets de laine	50 T.
Matériaux réfractaires	20
Lentilles brutes et) verres d'optique	12
Articles de sport	5
Huiles essentielles	10
Marchandises diverses	300

Importation au Maroc des produits hongrois.

Les contingents suivants ont été attribués au Maroc par imputation sur la liste B de l'accord :

PRODUITS	CONTINGENTS en millions de francs ou en tonnes (T).	SERVICES RESPONSABLES
Haricots secs et autres légumes secs	P.M. (1)	P.A.
Huiles végétales et graines oléagineuses	12 M.	CMM/Industries.
Paprika	1 T.	CMM/Bur. Aliment.
Carreaux de revêtement	6 M.	Commerce.
Articles sanitaires	2 M.	id.
Tissus de coton	175 M.	CMM/Approv. génér.
Serrures et cadenas	1 M.	Commerce.
Articles ménagers en tôle émaillée et appareils ménagers	16 M.	id.
Machines à coudre et pièces détachées	5 M.	CMM/Approv. génér.
Lampes tempête et lampes à pression	4 M.	Commerce.
Matériel mécanique divers	1 M.	id.
Batteuses et machines agricoles	10 M.	P.A.
Baignoires	2 M.	Commerce.
Divers	30 M.	CMM/Approv. génér.

(1) A imputer sur le poste « Divers ».

Échanges compensés.

Il est prévu que les produits hongrois et les produits français qui ne figurent pas sur les listes A et B pourront faire l'objet d'échanges compensés, après accord des deux gouvernements. Des échanges compensés portant sur les produits repris aux listes A et B pourront être exceptionnellement autorisés dans certains cas.

Commission mixte franco-suédoise du 12 au 21 mars 1951.

La commission mixte prévue par l'accord commercial franco-suédois s'est réunie à Paris, du 12 au 21 mars 1951.

A la suite de cette réunion, il a été décidé d'accorder au Maroc des contingents d'importation supplémentaires de produits suédois, dont on trouvera la liste ci-après :

PRODUITS	CONTINGENTS	SERVICES RESPONSABLES
Ciment	25.000 t.	P.I.
Produits pharmaceutiques....	150.000 Cs.	Santé.
Produits minéraux et chimiques divers.....	100.000 Cs.	P.I.
Bois sciés	250 st.	E. et F.
Quincaillerie et articles de ménage	50.000 Cs.	Commerce.
Instruments chirurgicaux, etc.	25.000 Cs.	Santé.
Divers général	2.000.000 Cs.	CMM/Approv. génér.

DIRECTION DES FINANCES.

Service des perceptions et recettes municipales.

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs.

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 5 MAI 1951. — *Supplément à l'impôt des patentes* : Kasba-Tadla, rôle 2 de 1950 ; Oujda-nord, rôle 3 de 1950 ; Beni-Mellal, rôle 2 de 1950.

Complément à la taxe de compensation familiale : Marrakech-Guéliz, rôles 2 de 1950 et 2 de 1949 ; Casablanca-nord, rôle 1 de 1951.

Prélèvement sur les traitements et salaires : Marrakech-médina, rôle 10 de 1948 ; Marrakech-Guéliz, rôles 9 de 1948 et 1 de 1950.

LE 10 MAI 1951. — *Patentes* : Casablanca-centre, 24^e émission 1948 ; Aïn-el-Aouda, émission primitive 1951 ; cercle de Dadès-Todhra, 2^e émission 1949 et 2^e émission 1950 ; poste de contrôle civil d'El-Maïrija, émission primitive 1951 ; Fedala, 9^e et 10^e émissions 1950 ; Fedala-banlieue, 4^e émission 1949 ; circonscription de Fedala-banlieue, 2^e émission 1950 ; Sidi-Rahhal, 2^e émission 1950 ; Casablanca-nord, émission spéciale 1951 (art. 11.001 à 11.227).

Taxe d'habitation : Casablanca-nord, émission 1951 (domaine maritime).

Taxe urbaine : Rabat-nord, émission primitive 1951 (art. 40.001 à 42.726) ; Aïn-el-Aouda, émission primitive 1951 ; Casablanca-sud, 2^e émission 1950 ; Casablanca-nord, émission primitive 1951 (domaine maritime) et 3^e émission 1950.

Supplément à l'impôt des patentes : Agadir, rôle 4 de 1950 ; Casablanca-centre, rôles 9 de 1950 et spéciaux 22, 23 et 109 de 1951 ; Casablanca-nord, rôles spéciaux 20 et 21 de 1951 ; Casablanca-sud, rôle spécial 3 de 1951 ; centre d'El-Hajeb, rôle spécial 1 de 1951 ; Ifrane rôle spécial 1 de 1951 ; Oujda-sud, rôle 4 de 1950 ; Port-Lyautey, rôles spéciaux 4, 5 et 6 de 1951 ; Rabat-sud, rôle spécial 12 de 1951 ; Souk-el-Arba, rôle spécial 2 de 1951.

Taxe de compensation familiale : Rabat-nord, émission primitive 1951 ; Meknès-médina, émission primitive 1951 ; El-Kbab, émission primitive 1951 ; centre et circonscription d'El-Hajeb, émission primitive 1951 ; Azrou, émission primitive 1951 ; Casablanca-sud, émission primitive 1951 ; Casablanca-Maarif, émission primitive 1951.

LE 31 MAI 1951. — *Patentes* : centre de Martimprey-du-Kiss, émission primitive 1951 (art. 1001 à 1460) ; centre d'El-Kelâa, émission primitive 1951 (art. 1^{er} à 293) ; Marrakech-médina, émission primitive 1951 (art. 25.001 à 26.533) ; Oujda-sud, articles 12.501 à 13.744 (secteur 1) ; Casablanca-sud, articles 135.001 à 136.260 (10/7) et articles 40.001 à 40.500 (4) ; centre d'El-Aïoun, émission primitive 1951 (art. 501 à 761).

Taxe d'habitation : Marrakech-médina, émission primitive 1951 (art. 20.001 à 21.956) ; Oujda-sud, émission primitive 1951 (art. 10.001 à 11.455) ; Casablanca-sud, articles 130.001 à 133.533 (10/7) et articles 43.001 à 43.277 (4).

Taxe urbaine : centre de Martimprey-du-Kiss, émission primitive 1951 (art. 1^{er} à 768) ; centre d'El-Kelâa, émission primitive 1951 (art. 1^{er} à 1218) ; Marrakech-médina, articles 20.001 à 26.380 ; Oujda-sud, articles 10.001 à 11.878 (1) ; Casablanca-sud, articles 40.001 à 40.361 (4) ; centre d'El-Aïoun, émission primitive 1951 (art. 1^{er} à 528).

Le chef du service des perceptions,
M. BOISSY.

Examen ordinaire et examen révisionnel de sténographie.

Par arrêté du secrétaire général du Protectorat du 23 avril 1951 l'examen ordinaire et l'examen révisionnel de sténographie prévus par l'arrêté viziriel du 6 juin 1946 instituant une indemnité de technicité en faveur des sténographes et dactylographes titulaires et auxiliaires, auront lieu à Rabat (annexe de la direction des finances, salle de confection du tertib) et à Casablanca (services municipaux), le 14 juin 1951, à partir de 9 h. 30.

Sont autorisées également à se présenter à ces examens les dactylographes temporaires recrutées dans les conditions fixées par les circulaires n° 16 et 24/S.P. des 15 avril et 18 juin 1946, en vue de leur classement dans la catégorie des sténodactylographes et de l'obtention de la prime de sténographie prévue par l'arrêté du directeur des travaux publics du 3 décembre 1945.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} juin 1951.